

# Psytel

Ingénierie de l'information



## Programme DAPHNE III - Année 2007

### Estimation de la mortalité liée aux violences conjugales en Europe - « IPV EU\_Mortality »

Projet n° JLS/2007/DAP-1/140

## Annexes au rapport scientifique et au rapport administratif

*mn-100623*

Date de début : 01/01/2009

Date de fin : 31/03/2010

**Nom de l'organisme de coordination : Société Civile Psytel**

**Ce rapport a été rédigé sous la responsabilité de :**

Marc Nectoux - Société Civile Psytel / FR

33, rue du Commandant René Mouchotte - F-75014 Paris (France)

Tél./fax : +33 1 42 86 45 29 +33 6 07 62 45 84

E-mail : nectoux@psytel.eu site : www.psytel.eu

**Organisations partenariales :**

Azienda Sanitaria Locale Napoli 5 - ASLN5 / IT

Foundation for Women of Hungary - MONA / HU

## Les Annexes au rapport scientifique et au rapport administratif

Les numéros en Mxxx renvoient au référencement dans la « liste des principaux documents produits dans le projet - M004 »

**Annexe n°1** : La liste des principaux documents produits au cours de l'étude (M004)

**Annexe n°2** : Le logiciel *IPV EU\_Mortality* sur CD-ROM et le site [www.psytel.eu](http://www.psytel.eu)

**Annexe n°3** : Le manuel d'utilisation du logiciel *IPV EU\_Mortality* (M083) - document séparé

**Annexe n°4** : Guide de recueil d'information sur la mortalité liée aux VC (M023)

**Annexe n°5** : Tableau des contacts nationaux pris durant l'étude (M046)

**Annexe n°6** : Le document de présentation des « Conclusions provisoires » présenté lors de nos rencontres (M060) - document évolutif

**Annexe n°7** : Le communiqué de presse pour le 10 décembre 2009 (M065) et celui pour le 22 juin 2010 + articles de presse (exemples)

**Annexe n°8** : Attention Statistiques ! (un exemple de document de projet - M063)

**Annexe n°9** : La bibliographie de travail (M055)

→ Les synthèses (6 pages) de ce projet en français et anglais sont présentées dans des documents séparés.

→ Le logiciel *IPV EU\_Mortality* est disponible sur CD-Rom ou est téléchargeable à partir de notre site [www.psytel.eu](http://www.psytel.eu)

Il fonctionne sur tous les micro-ordinateurs utilisant Windows 98 et des versions ultérieures. Un manuel d'utilisation l'accompagne.

→ Tous les documents du projet sont sur le CD-Rom et sont aussi disponibles sur le site [www.psytel.eu](http://www.psytel.eu)

*Le projet n°JLS/DAP/06-1/073/WY « Estimation de la mortalité liée aux violences conjugales en Europe » prend place dans le Programme DAPHNE II - Année 2007, programme européen visant à combattre la violence envers les enfants, les adolescents et les femmes.*

*Ce projet est soutenu financièrement par la Commission des Communautés européennes - Direction Générale Justice et Affaires intérieures - Programme DAPHNE II. Le contenu du rapport scientifique n'engage en aucune manière cette institution.*

**Programme DAPHNE III - Année 2007**

**Estimation de la mortalité liée aux violences conjugales  
en Europe - « IPV EU\_Mortality »**

Projet n° JLS/2007/DAP-1/140

**Annexe n°1 : La liste des principaux documents produits au  
cours de l'étude**

N° réf.	Titre du document	Type	Auteur principal	Relect.	Date création	Date der. maj	Diffusion
M001	Présentation du projet	W	MN		Présentation	20/01/2009	Interne
M002	Dynamique de l'étude IPV EU_Mortality	W	MN		05/01/2009	en continu	Interne
M003	Coordonnées de l'équipe de projet	W	MN		20/01/2009		Interne
M004	Liste référencée des principaux documents du projet	W	MN		20/01/2009	en continu	Interne
M005	Caractéristiques de notre méthodologie	W	MN		20/01/2009	en continu	Interne
M006	Note de travail du projet EIDIV : Homicides conjugaux - les données disponibles en EU	W	MN		20/01/2009		Interne
M007	Note de travail : féminicides, homicides et suicides liés aux VC en France	W	MN		12/02/2008	reprise	Interne
M008	Compte rendu de la réunion interne n°1 du 20/01/2009	W	MN		24/01/2009		Interne
M009	Informations essentielles sur les 27 EM	W	wiki		24/01/2009		Interne
M010	Réponse de Anna Betlen (HU) au mail de mn	W	AB		17/02/2009		Interne
M011	Note de travail : féminicides, homicides et suicides liés aux VC	W	MDdS		18/02/2009		Interne
M012	Projet de guide de recueil d'information sur la mortalité par VC	W	MN		22/02/2009		Interne
M013	Notes en vrac sur le projet	W	MN		22/02/2009		Interne
M014	Compte rendu de la réunion interne n°2 du 24/02/2009	W	MN		02/03/2009		Interne
M015	Guide de recueil d'information sur la mortalité par VC En	W	MS		23/03/2009		Interne
M016	Compte rendu de la réunion interne n°3 du 24/03/2009	W	MN		26/03/2009		Interne
M017	Tableaux Eurostat Homicides H et F	Ex	MN		20/04/2009		Interne
M018	Compte rendu de la réunion interne n°4 du 29/04/2009	W	MN		30/04/2009		Interne
M019	Tableaux Eurostat de l'estimation des féminicides directs par IPV	Ex	MN		30/04/2009		Interne
M020	Chronologie des travaux du projet	W	MN		11/05/2009		Interne
M021	Tableau récapitulatif des sources EU	Ex	CM+MN		13/05/2009		Interne
M022	Commentaires des tableaux récapitulatifs des sources EU et modèle d'estimation	W	CM+MN		13/05/2009		Interne
M023	Guide de recueil d'information sur la mortalité par VC - version courte	W	MDdS		18/05/2009		Interne
M024	Résultats établis à partir de la consultation du journal Le Parisien sur les homicides	W	CM+MN		18/05/2009		Interne
M026	Résultats établis à partir de la consultation des dépêches AFP sur les homicides par IPV	W	MDdS		20/05/2009		Interne
M027	Tableaux Eurostat sur les suicides en EU27	Ex	CM+MN		25/05/2009		Interne
M028	Tableaux des données chiffrées issues de la bibliographie	Ex	CM		27/05/2009		Interne
M029	Périmètre du projet - doc synthétique	W	MDdS		27/05/2009		Interne
M030	Compte rendu de la réunion interne n°5 du 27/05/2009	W	MN		28/05/2009		Interne
M031	Périmètre féminicides, homicides et suicides	W	MDdS		30/06/2009		
M032	Première version du soft IPV Mortality_EU	Acc	CM		05/07/2009		Interne
M033	Compte rendu de la réunion interne n°6 du 06/07/2009	W	MN		07/07/2009		Interne
M034	Base ACCESS des revues de presse FR	Acc	CM		07/07/2009		Interne
M035	Structure du tableau des contacts nationaux	Ex	MN		22/07/2009		Interne
M036	Taux de suicide par ordre décroissant H et F	Ex	MN		22/07/2009		Interne
M037	Base ACCESS des estimations de la Mortality par IPV - version 1	Acc	CM		09/09/2009		
M038	Note sur le fonctionnement du logiciel	W	CM		09/09/2009		Interne

M039	Compte rendu de la réunion interne n°7 du 09/09/2009	W	MN		10/09/2009		Interne
M040	Note sur la revue de presse AT et DE	W	MS		11/09/2009		
M041	Ordre du jour de la réunion de Paris du 16 et 17/10	W	MN		13/09/2009		
M042	Projet de plan du rapport de scientifique	W	MN		14/09/2009		Interne
M043	Travaux sur les tentatives de suicide à partir de l'enquête EVS	W	CM+MN		15/09/2009		Interne
M044	Contributions attendues des partenaires IT et HU	W	MN		18/09/2009		Interne
M045	Calendrier prévisionnel de fin de projet	W	MN		18/09/2009		Interne
M046	Tableau des contacts nationaux (mise à jour)	Ex	MS		18/09/2009		Interne
M047	Contribution de l'équipe hongroise au meeting de Paris	W	AB		12/10/2009		Interne
M048	Contribution de l'équipe italienne au meeting de Paris	Ppt	CE		17/10/2009		Interne
M049	Contribution de l'équipe italienne au meeting de Paris	Ppt	CE		17/10/2009		Interne
M050	Compte rendu de la réunion générale de Paris n°8 du 16 et 17/10/2009	W	MN		20/10/2009		Interne
M051	Evolutions souhaitables du logiciel IPV EU_Mortality	W	MN		29/10/2009		Interne
M052	Les recommandations du projet	W	MN		17/11//2009	en continu	Interne
M053	Mise en équation de notre modèle d'estimation	W	MN		18/11//2009		Interne
M054	10 cas types d'homicides rapportés dans <i>Le Parisien</i>	W	MA		19/11//2009		Interne
M055	Bibliographie	Ex	MDds		20/11//2009	en continu	Interne
M056	Rappel des chiffres DAV sur la mortalité par VC en France	W	MN		20/11//2009		Interne
M057	Les causes de la sous-estimation de la mortalité liée aux VC	W	MN		20/11//2009		Interne
M058	Compte rendu de la réunion interne n°9 du 20/11/2009	W	MN		23/11//2009		Interne
M059	Mortalité par fémicides IPV rapportée au total des fémicides	Ex	MN		24/11/2009		Interne
M060	Les conclusions provisoires du projet	W	MN+MA		24/11/2009		Diffusion
M061	Emergence des fémicides au regard de l'analyse de genre	W	MDdS		24/11/2009		Interne
M062	Note sur l'estimation du coût des décès liés aux VC en Europe EU27	W	MN		25/11/2009		Interne
M063	Attention Statistiques !	W	MN		21/12/2009		Interne
M064	Compte rendu de la réunion interne n°10 du 07/01/2010	W	MN		08/01/2010		Interne
M065	Communiqué de presse pour le 10 décembre 2009	W	MA		02/12/2009		Diffusion
M066	Etude du lien PIB par habitant et taux de mortalité lié aux IPV pour 100 000 hab.	Epi	MN		30/11/2009		Interne
M067	Compte rendu de la réunion interne n°11 du 18/02/2010	W	MN		19/02/2010		Interne
M068	Recommandations en vrac	W	MN		19/02/2010		Interne
M069	Compte rendu de la réunion MAEE du 12/04/2010	W	MN		13/04/2010		Interne
M070	Compte rendu de la réunion interne n°12 du 31/03/2010	W	MN		16/04/2010		Interne
M071	Fiche pays : Espagne	W	MDdS		19/04/2010		
M072	Fiche pays : Autriche	W	MDdS		19/04/2010		
M073	Fiche pays : Belgique	W	MDdS		19/04/2010		
M074	Fiche pays : République Tchèque	W	MDdS		19/04/2010		
M075	Fiche pays : Estonie	W	MDdS		19/04/2010		

M076	Fiche pays : Finlande	W	MDdS		19/04/2010		
M077	Fiche pays : France	W	MDdS		19/04/2010		
M078	Fiche pays : Irlande	W	MDdS		19/04/2010		
M079	Fiche pays : Italie	W	MDdS		19/04/2010		
M080	Fiche pays : Lituanie	W	MDdS		19/04/2010		
M081	Fiche pays : Malte	W	MDdS		19/04/2010		
M082	Fiche pays : Royaume Uni	W	MDdS		19/04/2010		
M083	Manuel d'utilisation de IPV EU_Mortality software	W	CM		30/04/2010		
M084	Calcul du nombre de suicides de femmes liés aux IPV en France	W	CM+MN		16/04/2010		
M085	Schéma du dispositif idéal de la collecte d'information sur la mortalité liée aux VC	W	MN		17/05/2010		
M086	Les conclusions de l'étude	W	MN		27/05/2010		
M087	Fiche-pays : Portugal	W	MDds+MS		08/06/2010		
M088	Fiche-pays : Roumanie	W	MDds+MS		08/06/2010		

## Programme DAPHNE III - Année 2007

### Estimation de la mortalité liée aux violences conjugales en Europe - « IPV EU\_Mortality »

Projet n° JLS/2007/DAP-1/140

#### Annexe n°2 : Le logiciel *IPV EU\_Mortality* sur CD-ROM

→ Le logiciel *IPV EU\_Mortality* est disponible sur le CD-Rom qui accompagne le rapport final ou est téléchargeable à partir de notre site [www.psytel.eu](http://www.psytel.eu)

Il fonctionne sur tous les micro-ordinateurs fonctionnant sous Windows 98 et >. Un manuel d'utilisation l'accompagne.

#### Annexe n°3 : Le manuel d'utilisation du logiciel *IPV EU\_Mortality*

→ Le manuel d'utilisation du logiciel *IPV EU\_Mortality* est édité dans un document séparé. Il est aussi téléchargeable, comme tous les documents du projet, à partir de notre site [www.psytel.eu](http://www.psytel.eu)

**Programme DAPHNE III - Année 2007**

**Estimation de la mortalité liée aux violences conjugales  
en Europe - « IPV EU\_Mortality »**

Projet n° JLS/2007/DAP-1/140

**Annexe n°4 : Guide de recueil national d'information sur la  
mortalité liée aux VC**



## Projet Daphné 2007 « IPV EU\_Mortality »

JLS/2007/DAP-1/140

### « Estimation de la mortalité par violences conjugales en Europe »

Réf. : Mortality\_M023\_mdds\_090518

## Guide pour le recueil d'informations sur la mortalité par violences conjugales (VC) v1.2 version courte

*Nous sommes mandatés par la Commission européenne (DG JLS), dans le cadre du programme DAPHNE, pour recueillir, dans chaque Etat membre, des informations concernant la mortalité par VC. Notre étude « Estimation de la mortalité par violences conjugales en Europe » porte le n°JLS/DAP-1/140 (contact électronique : nectoux@psytel.eu).*

### 1 > Résumé de notre projet :

- Nous avons montré, au cours de projets Daphné précédents (n°JAI/DAP/03/013 et suivants) qu'il n'y a pas d'estimation sérieuse de la mortalité par violences conjugales (VC) en Europe. Récemment, quelques Etats membres (EM), ont progressé sur cette question, principalement à partir des informations issues des services de Police. Mais, on se contente dans la plupart des autres EM de chiffres très approximatifs. Il n'y a donc pas, pour le moment, d'estimation sérieuse de cette mortalité pour l'Europe entière (EU27).
- Dans cette étude, nous voulons refonder un concept *mortalité globale par VC, comme violence de genre*. Nous voulons en effet estimer :
  - le nombre des homicides directs de femmes c'est-à-dire les « fémicides conjugaux » (dans une relation intime actuelle ou passée, par un conjoint, ex-conjoint, partenaire, ex-partenaire) y compris les violences ayant entraîné la mort,
  - les homicides d'hommes par leur partenaire femme,
  - les homicides de personnes de même sexe, hommes et femmes
  - les homicides « collatéraux » de proches, dont les enfants, qui se produisent lors de ces épisodes meurtriers,
  - les suicides des auteurs, ainsi que les suicides de victimes attribuables aux VC.
- Pour ce faire, nous nous appuyerons sur :
  - **un recensement systématique des dernières données de mortalité par VC dans l'ensemble des EM et de leur méthode d'obtention :**
    - les « macro-données » européennes de type médical (les données de mortalité d'Eurostat sur les homicides et celles de l'OMS) et de type policier (les données sur les homicides d'Interpol - International Criminal Police Organization et celles des Nations unies - United Nations Office on Drugs and Crime) ;
    - les statistiques sexuées sur les suicides dans les données médicales.
    - les études épidémiologiques, assez peu nombreuses, portant sur le lien entre suicides et VC ;

**- et bien entendu sur l'expertise de nos partenaires dans chaque EM**

- Nous construirons à partir de ces éléments notre procédure d'estimation de la mortalité par VC pour chaque EM et pour l'Europe EU27. Puis, nous développerons un logiciel permettant la mise à jour des données au-delà de la fin du projet.

- Notre projet est novateur par de nombreux aspects : il développe un nouveau concept de mortalité par VC prenant en compte, notamment, la part des « suicide » attribuable aux VC, il construit une estimation, qui n'est pas faite actuellement au niveau européen, de cette mortalité. Il fait aussi le point sur les meilleures méthodes pour obtenir un chiffrage correct des féminicides et de la mortalité globale par VC. Il s'appuie pour ce faire sur l'expérience différenciée des équipes partenaires du projet.

## **2> Questions à aborder :**

- 2.1. Dans votre pays les homicides dans le cadre de relations intimes, font-ils l'objet de statistiques sexuées ? quels sont les chiffres Femmes, Hommes pour les années 2000 à 2009, si vous en disposez. Sinon, indiquez-nous les années disponibles.
- 2.2. Pouvez-vous nous en donner la source ? (Ministère de la Justice, de l'Intérieur ou de la santé, presse, ONG) et l'adresse de cette source.
- 2.3. Merci de préciser si sont inclus les meurtres et tentatives de meurtres, ainsi que les violences ayant entraîné la mort.
- 2.4. Connaissez-vous des études ou publications dans votre pays ou ailleurs sur les homicides conjugaux ? pouvez-vous nous les indiquer, et nous les envoyer si elles sont disponibles sur internet.
- 2.5. Y a-t-il dans votre pays une étude qui inclut la mortalité « collatérale », liée aux VC (c'est-à-dire d'autres personnes que le conjoint, avant ou après l'homicide)?
- 2.6. Y a-t-il un organisme spécifique chargé de ces statistiques ? un observatoire public ou associatif, un service spécialisé, des centres universitaires spécialisés ? Si vous avez des contacts avec les organismes qui produisent ces chiffres, ou travaillent sur ce sujet, pouvez-vous nous les indiquer avec leur adresse mail et celle d'une personne ressource.
- 2.7. Il y a-t-il à votre connaissance dans votre pays des études sur le lien entre suicides et VC, soit pour les auteurs, soit pour les victimes ?

## **3> Documents nationaux à collecter :**

- Pouvez-vous nous envoyer les études nationales existantes ou leurs références ?
- Tout autre document en lien avec notre étude qui vous semble pertinent.

**Remarque :** Les documents collectés devront être de préférence en anglais, français ou espagnol.

**Programme DAPHNE III - Année 2007**

**Estimation de la mortalité liée aux violences conjugales  
en Europe - « IPV EU\_Mortality »**

Projet n° JLS/2007/DAP-1/140

**Annexe n°5 : Tableau des contacts nationaux pris durant l'étude**

EM	Code	Contact structure	Moyen de contact	Date dem	Date Rép	Documents obtenus	Comment
European organisation	EAAD	Contact : EAAD	MS mail to: katrin.gottlebe@medizin.uni-leipzig.de	17/06/09	no response		
			MS call Gottlebe: +49.341.9724-583	23/06/09	23/06/09		
			mail to MS from Gottlebe		01/07/09		
			mail to MS from member		07/07/09		Reynders saying no data from stats but asking Justice Dept.
			mail to MS from Ireland member (Ella Arensmann)			Excel file : Extended_suicide_Update_Rev	Response 7-1-09 from Ireland (Ella Arensmann): attached you find a presentation on the topic. She further comments that there are no robust international epidemiological data available in relation to intimate partner suicide / extended suicide.
			mail to MS from Iceland member (Högni Oskarsson)				Iceland (Högni Oskarsson) comments that statistics in Iceland are based on so small numbers that it is impossible to find any significance here. Anecdotal evidence gives us little in terms of reliable data.
Allemagne	DE	Contact: BIG e.V. - Berliner Interventionsprojekt gegen häusliche Gewalt	MS call Kreyssig ++49 30 61709100	05/06/2009	05/06/2009		told to call back Monday
			MS call and email sent Kreyssig	17/06/2009	17/06/2009		told to send request per email
			MS email reminder	17/07/2009			
			MS call Kreyssig	31/07/2009	31/07/2009		told to contact Terre des Femmes organisation

							Kontakt Zweigstelle Berlin Büro Telefon: +49-30-40504699 0, E-Mail: berlinbuero@frauenrechte.de (Sibylle Schreiber)
		Contact: Terre des Femmes	MS call Schreiber +49-30-40504699 0	04/08/2009	04/08/2009		has to ask a colleague as she believes only data regarding if victim was related to perpetrator, meaning marriage but not if boyfriend, life time partner?
		Contact: Sibylle Schreiber	call to MS		15/09/2009		asking for email so could send some stats
			MS sent email	15/09/2009			sent my email address and asked for clarification on 'verwanschaft' if that is only marriage or sister-mother related
					15/09/2009		received web addresses
			MS called NGO BIG	14/03/2010	14/03/2010		stated no IPV data
			MS called NGO BV-bff	10/05/2010	10/05/2010		stated they were trying to get this info for 10 years now and told it does not exist
			MS called KFN	11/05/2010	11/05/2010		told only info available was PKS with no IPV specific data but that the regional info will now be sent non-aggregated so possibility in the future for the BKA to provide this
			MS wrote email to German Criminal Statistics (BKA)	12/05/2010	18/05/2010		BKA responded that info available on BKA statistics online, which does NOT specify an IPV, only if known: www.bka.de, PKS 2008

<b>Autriche</b>	AT	Contact : Austrian Women's Shelter Network - Information Centre Against Violence AOEf	MS call Rösslhumer: +43 1 5440820	05/06/2009	told to call back 09.06.2009	
			MS call and interview with Rösslhumer about Guide for AT	09/06/2009	09/06/2009	Guide completed again and clarification sought regarding attempted murder included in the total murder statistics
			MS call to Rosa Logar for explanation of Austrian murder law for first-second degree murder	17/06/2009	Awaiting response	
			call to MS		22/06/2009	Murder is the term used regarding outcome of victim for statistics but the trial charge to the perpetrator varies. Intent to kill as serious an offense as murder.
			MS emailed	10/12/2009		asked for update on data expected for September
			MS emailed Rösslhumer, Webhofer	07/06/2010		asked for update on data expected
<b>Belgique</b>	BE	did not contact as MDS completed already				
<b>Bulgarie</b>	BG	Contact: Nadja Centre Foundation	MS called	17/09/2009	no response	tel: (+359 2) 9819300, fax (+359 2) 9894174; E-mail: nadja@cablebg.net
			MS sent email	17/09/2009	no response	
			MS called	09/10/2009	no response	
			MS called	01/12/2009	no response	told to call back for an English speaker
			MS called	02/12/2009	no response	
<b>Chypre</b>	CY	Contact: Cyprus Mediterranean Institute of Gender Studies (MIGS)	MS call Pavlou ++35 72 23 51 27 4	05/06/2009	no response	

		Contact person: Susana Pavlou	MS email	10/07/2009	no response		
			MS call	31/07/2009	no response		called twice that morning
<b>République tchèque</b>	CZ	Contact: Czech Republic ROSA - centre for battered and lonely women	MS call Vavronova ++42 0 24 14 32 46 6	05/06/2009	05/06/2009		pls send email as director does not speak English
		Contact person: Marie Vavroňová	MS email to Vavronova	05/06/2009	12/06/2009		Email response giving other persons to contact: Ministry of the Interior, Mgr. Barbora Holušová, department of delinquency prevention, Ministry of interior of the Czech republic, tel.: +420 974 833 232, holusova@mvcrcz
			MS call to MofI Holusova and email sent	17/06/2009	call no response		
					email response 19.06.2009		Email response to contact police at: ciap.stolin@pcr.cz, email sent 23-06-09
			MS email sent	23/06/2009	no response		
			MS reminder email sent	17/07/2009			
		Contact: proFem - Central European Consulting Centre	MS call	05/06/2009	no response		Did not further call as above contact functioning
		Contact person: Marie Lienau					
<b>Danemark</b>	DK	Contact: National Organisation of Shelters and Refuges for Battered Women and their Children	MS called Soderberg ++45 20 37 00 89	05/06/2009	no response		
		Contact person: Birgit Soderberg	MS called	14/06/2009	no response		
			MS email sent	18/07/2009	no response		
			MS called	31/07/2009	31/07/2009		told of new director and to contact her directly
			MS called Soderberg	31/07/2009	no response		
			MS called Soderberg	14/09/2009	no response		
			MS contacted Helweg-Larson	28/09/2009	28/09/2009		sent articles about link between suicide and violence worldwide

			MS emailed Helweg-Larson	12/10/2009	23/11/2009		asked for homicide data for DK and she answered she would provide
			MS emailed Helweg-Larson	23/11/2009	23/11/2009		asked again for data and she said she would supply for 2004-06
			MS emailed Helweg-Larson	10/12/2009	no response		
			MS emailed Helweg-Larson	09/02/2010	09/02/2010		stated she was travelling for the next months and would respond upon her return
			MS emailed Helweg-Larson	26/05/2010	27/05/2010	97Zagreb.ppt and victimstatshom_severeviol	sent two files
<b>Espagne</b>	ES	completed already					
<b>Estonie</b>	EE	Contact: Women's Shelter of Tartu	MS called Ostavel	04/06/2009			new number: 00372 56958513
		Contact Person: Sirje Otstavel	MS called	05/06/2009	no response		
			MS called	14/06/2009	14/06/2009		asked to call back 19-06-09 at 10am Friday
			MS called	19/06/2009	no response		
			MS email sent	21/07/2009	no response		
		Tartu Child Support Center	MS called	30/11/2009	02/12/2009		phone: ++372 7 484666 she said she would send me a new contact person for the data. Contact person is same as above.
			MS called	02/12/2009			told to send email. Done
<b>Finlande</b>	FI	Contact: Women's Line , Finland	MS called	05/06/2009	no response		
		Contact person: Pirjo Pehkonen	MS called 18-06-09 and	18/06/2009	18/06/2009		told to call Tu. 23-06-09
			MS called	23/06/2009	23/06/2009		referred to National Research Institute of Legal Policy, www.optula.om.fi



		Contact: National Research Institute of Legal Policy	MS sent email	21/07/2009	22/07/2009		email response that research director on vacation so plan to send to research assistant M. Lehti
			MS sent email	23/07/2009	27/07/2009	Excel file: intimate.xls	from Marthhi Lehti
<b>France</b>	FR	no need to do as completed					
<b>Grèce</b>	EL	Contact: Feminist Net	MS called Scoutari ++30 13 82 81 26	05.06.2009	no response		
		Contact person: Roula Scoutari	MS called	14.06.2009	no response		
			MS sent email	10/07/2009	20/07/2009		stating no data available
			MS sent email asking for another contact in Greece	20/07/2009	21/07/2009		to contact European Womens Network, Greek section
			MS searched web	22/07/2009			did not find this organisation
		Contact: Kiki Petroulaki	MS called	02/12/2009	no response		00 30 210 9225491, kiki@antiviolence-net.eu
			MS emailed	02/12/2009	11/12/2009		no data almost nowhere and no Organization is responsible for either collecting, publishing or analysing such type of data. Last time I had tried with the Ministry of Justice they told me that the only way is one to go and read the paper files in order to extract the information needed; and that, most probably, the victim-perpetrator's relationship is not recorded.
			MS emailed response	11/12/2009	17/12/2009		MS offered to write a letter to MoJ to ask for data. Petroulaki to let me know if needed.
<b>Hongrie</b>	HU	our partner so they will do themselves					

<b>Irlande</b>	IE	Contact: NNWRSS - National Network of Women's Refuges and Support Services	MS called +353 (0)90 64 79078	16/09/2009	no response		
			MS sent email sarahmorton@nnwrss.com	16/09/2009	22/09/2009		data being collected now by Prof. Liz Kelly, for Womens Aid, they have been alerted to our need for this data
<b>Italie</b>	IT	our partner so they will do themselves					
<b>Lettonie</b>	LV	Contact: Association "Skalbes"	MS sent email	01/07/2009	no response		
		Contact person: Dace Beinare	MS called +37 16 72 22 92 2	15/09/2009	no response		
			MS called	30/11/2009			pls send email inese@skalbes.lv
			MS sent email	30/11/2009			
<b>Lituanie</b>	LT	Contact: Vilnius Women's House / Crisis Centre for Women	MS sent email	01/07/2009	no response		
		Contact person: Lilija Vasiliauskiene	MS called ++37 05 26 16 38 0	15/09/2009	15/09/2009		asked for remuneration: MS sent email to MN for approval
					18/11/2009	Word file: Intimate partner mortality in Lith	data received
<b>Luxembourg</b>	LU	Contact: Femmes en détresse - Luxembourg	MS called +352 40 73 35	16/09/2009	no response		
		Joelle SCHRANCK (fed@pt.lu)	MS sent email organisation@fed.lu	16/09/2009			
			MS called	10/10/2009			
			MS called	30/11/2009			asked for email again, MS provided
			MS emailed	02/12/2009	08/12/2009		referred to MoJ or MoEqual Opportunity
<b>Malte</b>	MT	Contact: APPOGG Ghat-Tfal, Familji, u l-Komuntá (Adult and Family Services)	MS called Gauci +35 62 29 59 00 0	23.06.09	no response		

		Contact person: Mary Anne Gauci	MS sent email	23/06/2009	10/07/2009		she forwarded our request to Malta police, pls contact them
			MS sent email Gauci asking for name and email of police contact	12/07/2009	20.07.2009		Vella Louise, police inspector at MJHA (louise.vella@gov.mt)
			MS sent email to Vella	20/07/2009	no response		
					27.07.2009 from Gauci		with Commissioner email address to contact
			MS sent email to Commissioner	28/07/2009	28/07/2009		data request being processed
					16/11/2009	Word file: 2000-2009.doc	data received from Commissioner
<b>Pays-Bas</b>	NL	Contact: Stichting Blijf Groep	Ms called van den Brink	14.06.2009	14/06/2009		referred to Federation of Victims, 0031334615029, M. vanderSande, m.vanderSande@opvang.nl
		Contact person: Aleid van den Brink, Chairperson of the Dutch committee for Women's Shelters in the Federation of Shelters Postbus 2938	MS called Federation	15/06/2009	no response		
			MS called Federation	23/06/2009	23/06/2009		Email response same day and referred to Paul Nieuwbeerta PNieuwbeerta@nscr.nl
			Email written to Nieu	20/07/2009	24/07/2009		Nieu asked for time and money to complete the data request
			Email written to Nieu	02/06/2010	02/06/2010		Informed him we were willing to pay 500 EUR for data
			Call to Nieu	02/06/2010	02/06/2010		He responded that he sent data request to Liem, m.c.a.liem@law.leidenuniv.nl to process
			Response to Liem email	04/06/2010			informed Liem that money transfer made and expecting data - 500€ paid

<b>Pologne</b>	PL	Contact: Centrum Praw Kobiet	MS called Nowa +48 22 66 22 51 7	14/06/2009	14/06/2009		young person answered and no english, said to send email
		Contact person: Urszula Nowakowska	MS sent email Nowa	15/06/2009	15/06/2009		Email response saying hard to get data in Poland but will try
			MS sent email	18/07/2009	no response		asking if any progress
			MS sent email	16/09/2009			
<b>Portugal</b>	PT	Contact: AMCV - Associação de Mulheres Contra a Violência	MS called Vieitas	23/06/2009	no response		
		Contact persons: Raquel Cardoso Vieitas, Margarida Medina Martins	MS sent email to Vieitas	23/06/2009	no response		
			MS sent email	18/07/2009	23/07/2009		few lines of data given: 47 women 2008, NGO observatory
			MS sent email	23/07/2009	no response		asked for additional info, request from police
<b>Roumanie</b>	RO	Contact: ALEG Association for Liberty and Equality of Gender	MS sent email, Ms. Aninosanu (aleg_romania@yahoo.com )	23/06/2009	23/06/2009		web link with data supplied
		Contact person: Camelia Blaga	MS sent email	01/07/2009	23/07/2009	Word file: Raspuns.doc	from agency ANPF, National Agency for Family Protection, Ms. Mostavia via assistant Dumitrescu with more completed data
			MS email	23/07/2009			thanked for data
<b>Royaume-Uni</b>	GB	already completed					
<b>Slovaquie</b>	SK	Contact: FENESTRA - Interest Association of Women	MS called	16/06/2009	no response		
		Contact person: Jana Oleárniková	MS called	10/10/2009	no response		

		++421 55 7297504, ++ 421 905 344 588	MS called	02/12/2009			Jana stated there is a similar project she is partner in with WAVE HQ on severe consequences of IPV and asked if I can check whether they also gather homicides. Also I shall send her our Guide.
<b>Slovénie</b>	SI	Contact: Association SOS Helpline for Women and Children	called 16-06-09 and no response	MS called	14/06/2009		told to call 22-06-09 to Spela
		Contact persons: Maja Plaz, Spela Veselic	MS called	22/06/2009	22/06/2009		one study done showed 75% of women murdered are by IP, based on police data. Agreed to send letter to police to ask for data
			MS sent letter	22/06/2009	09/07/2009	word doc: uboji in.doc	drustvo-sos@drustvo-sos.si and police: gp.mnz@gov.si
							no press searches, research being done on domestic viol, will take 2 years by faculty of social work
<b>Suède</b>	SE	Contact: Roks, the national organisation for women's and girls' shelters in Sweden	MS called +46 8 4429930	16/06/2009	no response		
		Contact: SKR:s Kansli - Swedish Association of Women's Shelters	MS called +46 8 642 64 01	called 16.06.2009	no response		
		Contact Person: Carina Ohlsson	MS called	31/07/2009	no response		
			MS called	10/10/2009			
			MS called	02/12/2009			told to call 00 46 90 70 82 00, authority with crimes in sweden
			MS called	02/12/2009	09/12/2009		told to call National council for crime prevention 0046 84018700, www.bra.se
			MS emailed	10/12/2009			Received report numbers, with one English summary and asked for more info from more recent report

			MS called	11/12/2009	answering machine	
			MS called	13/12/2009	answering machine	
			MS called	15/12/2009	15/12/2009	explanation to report given
		Contact: Swedish Association of Women's Shelters	MS called	16.06.2009	22/06/2009	told to call starting 22-06-09
		Contact person: Katarina Björkgren	MS called	22/06/2009	no response	
			MS called	23.06.2009	no response	
			MS sent email	01/07/2009	no response	

## Programme DAPHNE III - Année 2007

### Estimation de la mortalité liée aux violences conjugales en Europe - « IPV EU\_Mortality »

Projet n° JLS/2007/DAP-1/140

**Annexe n°6** : Le document de présentation des « Conclusions provisoires » présenté lors de nos rencontres pendant le déroulement du projet - document évolutif - ici la version du 27 mai 2010

## Projet Daphné 2007 « IPV EU\_Mortality »

JLS/2007/DAP-1/140

### « Estimation de la mortalité par violences conjugales en Europe »

#### Les conclusions provisoires de l'étude (v1.7)

Réf. : Mortality\_M087\_100527

#### 1 > Une méthodologie innovante :

- L'objectif du projet est de **fournir une estimation de la mortalité liée aux violences conjugales (VC) en Europe EU27, ainsi qu'une estimation du coût de cette mortalité**. Cette question n'a jamais été abordée frontalement dans sa globalité.
- Ce travail se place dans le cadre du programme européen DAPHNE III 2007-2013 (programme européen de prévention des violences envers les enfants, les adolescents et les femmes). Des partenaires de trois Etats membres (France/Psytel, Italie/ASLN5 et Hongrie/Mona) y participent.
- La méthodologie utilisée repose sur une triple approche :
  - **une « approche macro-data »** : nous avons collecté, dans l'ensemble des bases de données européennes et internationales, les données utiles à notre estimation, données de type médical (les données de mortalité d'Eurostat sur les homicides et les suicides et celles de l'OMS) et données de type policier (les données sur les homicides d'Interpol - International Criminal Police Organization et celles des Nations unies - United Nations Office on Drugs and Crime) ;
  - **une « approche méso-data »** : nous avons collecté dans l'ensemble des 27 Etats membres (EM) les résultats des études, estimations et rapports spécifiques portant sur la mortalité par VC, quand ces études existent et sont disponibles, et aboutissent à des données raisonnablement fiables par leur méthodologie et leur description;
  - **une « approche micro-data »** : nous avons collecté des données de cas d'homicides par VC en recherchant par mots-clés dans les journaux régionaux et nationaux français, italiens et autrichiens et dans des revues de presse réalisées par des associations féministes. Il nous a semblé nécessaire d'illustrer l'interprétation des chiffres publiés par des cas réels ; car les chiffres ne se suffisent pas à eux-seuls pour avancer vers une analyse de genre.

#### 2 > Une définition extensive :

- Les données évoluent donc en fonction de l'évolution de la législation, et de la prise de conscience sociale et scientifique dans chacun des pays. Ceci nous a amenés à proposer **une extension du concept de « mortalité par VC » au concept de « mortalité liée aux VC »** incluant dans notre modèle d'estimation les crimes **commis par des hommes sur leur partenaire intime, mais également les homicides directs d'hommes** par leur compagne (ou leur compagnon), dont les auteures pouvaient également être victimes de violences, **les suicides des auteurs d'homicides** liés aux VC, **les homicides collatéraux** (enfants, proches) au moment ou autour de l'épisode meurtrier et surtout **les suicides de femmes victimes de VC**. Le chiffrage n'inclut pas en revanche, en l'absence quasi totale de recherches publiées, d'estimation du nombre de victimes de **causes cachées** (ex. : les homicides déguisés en accidents, les pathologies mortelles engendrées par le stress dû aux VC, voire les disparitions).
- Ainsi, notre définition repose sur une extension raisonnable dans l'état des connaissances, qui peut se schématiser ainsi :



*Définition restrictive*

Fémicides directs par partenaire (F)	+ Homicides directs (H) par partenaire	+ Homicides collatéraux (enfants, proches)
↓ + Suicides des auteurs des homicides de partenaire (H)		+ Causes cachées
+ Suicides de victimes de VC (F)		

*Définition extensive*

Fémicides directs par partenaire (F)	+ Homicides directs (H) par partenaire	+ Homicides collatéraux (enfants, proches)
+ Suicides des auteurs des homicides de partenaire (H)		+ Causes cachées
+ Suicides des victimes de VC (F)		

- Nous avons inclus dans la mortalité liée aux VC les fémicides directs dont les auteurs sont ou ont été des partenaires intimes : au-delà des maris et compagnons actuels ou passés, nous avons inclus, quand la législation du pays le fait, les ex-partenaires, « petits amis », voire les prétendants éconduits (sans qu'il y ait eu forcément de relations intimes). Ils ne sont pas toujours inclus, car il est difficile de faire reconnaître la volonté de contrôle persistante qui est à l'origine de ces crimes, indépendamment de la relation juridique.. Nous n'avons pas pris en compte les crimes d'honneur, qui sont des violences de genre indirectement liées à une relation sexuelle interdite ou une relation de couple imposée, car il n'est pas encore possible de les quantifier. Enfin, nous avons inclus dans notre périmètre de projet tous les décès liés aux VC sur des personnes dont l'âge est supérieur à 14 ans, sans limite supérieure.
- Nous développons dans le rapport scientifique final des arguments pour la prise en compte des suicides de femmes attribuables aux VC et des autres postes de mortalité (suicides des auteurs, etc.).

### 3> Un modèle mixte d'estimation :

- L'équation de notre modèle d'estimation est fournie plus loin. Il s'appuie en priorité, quand elles existent, sur les « données nationales publiées jugées raisonnablement fiables ». Ainsi, pour la France, nous avons pris les chiffres publiés par la Délégation aux victimes (DAV) qui nous semblent exemplaires et qui fournit 4 des 5 composantes de notre modèle. Dans chaque EM où de tels chiffres publiés existent, nous les avons pris en compte prioritairement à la place des estimations. Le logiciel développé *IPV EU\_Mortality soft* permet de faire varier facilement les paramètres du modèle et d'obtenir des valeurs en fonction des hypothèses faites. L'estimation est possible année par année de 2004 à 2007 et bien entendu pour chaque EM et donc au total pour l'Europe EU27.
- Cependant, notre modèle a des limites fortes : c'est un modèle d'estimation qui repose donc sur des hypothèses de calcul (celles liées aux 5 paramètres du modèle) en l'absence de données nationales fiables ; ces paramètres sont les mêmes pour l'ensemble des EM. De fait, la limite essentielle vient de ce que les « données nationales publiées nationales raisonnablement fiables » sont encore peu nombreuses parmi les EM (10 EM/27 pour le paramètre  $T_1$ ). Le plaidoyer réalisé par des associations et des observatoires, avec l'aide de la presse a cependant fait évoluer les plans et politiques de lutte contre les violences de genre, et a incité les services de santé, de police et de justice à recueillir ces données et à les affiner.

## L'équation de notre modèle d'estimation de la mortalité liée aux VC

Estimation de la mortalité liée aux VC en Europe	Homicides directs de femmes par un partenaire	Homicides directs d'hommes par un partenaire	Homicides collatéraux liés aux VC	Suicides des auteurs hommes d'homicides de partenaire	Suicides de femmes victimes de VC
<b>IPV EU_Mortality</b> =	$\sum_{EM=1}^{27} \text{Hom} \cdot \text{F}_{EM} \times T_1$	$\sum_{EM=1}^{27} \text{Hom} \cdot \text{H}_{EM} \times T_2$	$\sum_{EM=1}^{27} (\text{Hom} \cdot \text{F}_{EM} \times T_1) \times T_3$	$\sum_{EM=1}^{27} (\text{Hom} \cdot \text{F}_{EM} \times T_1) \times T_4$	$\sum_{EM=1}^{27} \text{Sui} \cdot \text{F}_{EM} \times T_5$
	<p>chacune de ces estimations (source ESTAT) est remplacée par la « donnée nationale publiée raisonnablement fiable » quand elle existe</p>				
	EM : Etat membre (1 à 27)				

### Les 5 paramètres du modèle :


- T<sub>1</sub> : Taux des homicides directs de femmes (fémicides) par un partenaire par rapport au total des fémicides
- T<sub>2</sub> : Taux des homicides directs d'hommes par un partenaire par rapport au total des homicides hommes
- T<sub>3</sub> : Taux des homicides collatéraux attribuables aux VC par rapport au total des fémicides par un partenaire
- T<sub>4</sub> : Taux de suicide d'hommes parmi les auteurs d'homicides de partenaire par rapport au total des fémicides par un partenaire
- T<sub>5</sub> : Taux de suicide de femmes victimes de VC par rapport au total des suicides de femmes

### Les 5 taux raisonnés proposés dans le modèle Psytel standard introduits dans *IPV EU\_Mortality soft*:


- T<sub>1</sub> : Taux des homicides directs de femmes (fémicides) par un partenaire par rapport au total des fémicides : **40 %**
- T<sub>2</sub> : Taux des homicides directs d'hommes par un partenaire par rapport au total des homicides hommes: **3 %**
- T<sub>3</sub> : Taux des homicides collatéraux attribuables aux VC par rapport au total des fémicides liés aux IPV : **10 %**
- T<sub>4</sub> : Taux de suicide d'hommes parmi les auteurs d'homicides de partenaire par rapport au total des fémicides par un partenaire : **40 %**
- T<sub>5</sub> : Taux de suicide de femmes victimes de VC par rapport au total des suicides de femmes : **10 %**

## 4> Les résultats de l'estimation EU27 :

- Notre équipe a choisi un vecteur paramétrique (T<sub>1</sub> à T<sub>5</sub>) fondé à la fois sur les taux calculés à partir des données nationales publiées présentes dans le logiciel et sur les apports de la littérature et de l'expérience acquise au cours du déroulement du projet.
- Avec le choix de ces paramètres décrits dans la page précédente et en tenant compte prioritairement des données nationales publiées raisonnablement fiables présentes, les résultats sont les suivants (en utilisant *IPV EU\_Mortality soft*):



**Project IPV EU-Mortality**  
Mortality estimation related to intimate partner violence  
in EU27 (Mixed model : National data and theoretical)



**Year 2006**

T1 Women homicides rate IPV related

T3 Familial homicide rate IPV related

T5 Suicide rate IPV related :

T2 Men homicides rate IPV related :

T4 Perpetrator suicide rate IPV related

Country	T1 Homicides women	T2 Homicides men	T3 Homicides collateral	T4 Perpetrator suicides	T5 Suicides women	Total	Per million
Austria	12 <sup>a</sup>	2	2	8	14	38	4,60
Belgium	35 <sup>b</sup>	8	9	35	35	122	11,61
Bulgaria	37	7	4	15	10	73	9,46
Cyprus	2	1	0	1	0	4	5,22
Czech Republic	94 <sup>c</sup>	12 <sup>d</sup>	7	28	16	157	15,32
Denmark	12	2	1	5	9	29	5,34
Estonia	22 <sup>e</sup>	7 <sup>e</sup>	2	8	2	41	30,49
Finland	23 <sup>g</sup>	5 <sup>g</sup>	2	9	18	57	10,85
France	137 <sup>h</sup>	31 <sup>h</sup>	14 <sup>h</sup>	46 <sup>h</sup>	178	406	6,44
Germany	247	21	25	99	123	515	6,25
Greece	14	5	1	6	4	30	2,70
Hungary	57	6	6	23	33	125	12,41
Ireland	15	3	1	6	6	31	7,37
Italy	94 <sup>i</sup>	9 <sup>i</sup>	14	42 <sup>i</sup>	48	207	3,52
Latvia	44	9	4	18	4	79	34,43
Lithuania	18 <sup>j</sup>	13 <sup>j</sup>	6	23	11	71	20,86
Luxembourg	2	0	0	1	2	5	10,66
Malta	2	0	0	1	0	3	7,41
Netherlands	41	6	4	16	34	101	6,18
Poland	123	24	12	49	54	262	6,87
Portugal	34	7	3	14	9	67	6,34
Romania	115	19	12	46	26	218	10,09
Slovakia	16	4	2	6	4	32	5,94
Slovenia	3	1	0	1	6	11	5,49
Spain	68 <sup>f</sup>	18	12	47	41	186	4,25
Sweden	28	3	3	11	24	69	7,63
United Kingdom	95 <sup>l</sup>	33 <sup>l</sup>	15	60	67	270	4,47
<b>TOTAL</b>	<b>1390</b>	<b>256</b>	<b>161</b>	<b>624</b>	<b>778</b>	<b>3209</b>	<b>6,51</b>

*mardi 25 mai 2010*
*IPV EU-Mortality Psvtel*

Les lettres figurant près des chiffres renvoient aux sources de « données nationales publiées raisonnablement fiables » collectées dans l'étude et décrites dans le rapport scientifique final.

## 5> Les principales conclusions de l'étude :

A l'issue de cette étude, nous pouvons avancer, concernant l'estimation de la mortalité liée aux VC en Europe (EU27), les affirmations suivantes :

→ **Estimation de la mortalité liée aux VC en Europe EU27** : nous estimons pour 2006 à **3 209** le nombre des décès liés aux VC en Europe EU27 : 1 390 féminicides directs par un partenaire, 256 homicides d'hommes par un partenaire, 161 homicides collatéraux, 624 suicides d'hommes auteurs d'homicide de partenaire, 778 suicides de femmes attribuables aux VC. Nous fournissons ces estimations détaillées pour chaque EM. Plus que les chiffres précis, retenons l'ordre de grandeur : **Il y a plus de 3 000 décès par an liés aux VC en Europe EU27, soit plus de 8 par jour.**

→ **Un ordre de grandeur du coût de la mortalité liée aux VC en Europe EU27** : la valorisation du prix de la vie humaine est un sujet controversé. Les valeurs à attacher à ces pertes de vie humaine ne font pas l'objet d'une méthodologie consensuelle. L'estimation que nous avons choisie s'appuie sur les travaux du rapport Boiteux (France, 2001). Le coût de cette mortalité serait **de plus de 5 milliards d'euros (Mds€)** pour l'Europe EU27 en 2006.

→ Notre approche au niveau des systèmes d'information européens (l'approche macro-data), nous conduit à énoncer deux types de recommandation :

- il est toujours nécessaire de rappeler l'impératif de **construire des données statistiques systématiquement sexuées et genrées (analysées en fonction des relations de genre)**. On a vu encore que, par exemple les données Eurostat justice (les homicides par année) ne sont pas *genrées*. Une directive européenne pourrait le rendre obligatoire.

- il est urgent de reconnaître **la mortalité liée aux VC comme une cause autonome de mortalité et de morbidité**. Pour cela il convient d'attribuer aux VC un code spécifique dans les systèmes de nomenclatures en vigueur ou en discussion (discussion en cours pour la révision de l'IDC11 - 11th revision of the International Classification of Diseases). Force est de constater que la question spécifique des violences de genre est encore très peu prise en compte au niveau des nomenclatures internationales.

→ Notre approche au niveau national (l'approche méso-data) nous conduit à la constatation suivante :

- les études spécifiques et les données officielles disponibles en Europe sur le sujet sont encore rares. La criminalité est peu étudiée à l'échelle du couple et peu abordée comme le résultat d'une relation de violence et de contrôle d'un homme sur sa partenaire, avec des conséquences mortelles diverses sur l'un ou l'autre, voire sur l'entourage.

→ Notre approche au niveau des données de cas (l'approche micro-data), nous conduit à recommander **la mise en place systématique et centralisée d'une revue de presse** sur les cas de mortalité liée aux VC. L'intérêt d'une telle revue de presse est triple :

- **c'est une aide au comptage** des cas d'homicides ;  
- **c'est un outil de recueil de cas** qui permet une première analyse partielle des principales circonstances et causes évoquées ;

- **enfin, c'est aussi un marqueur sociologique**, les termes utilisés par les journalistes, à partir des sources de police et de justice, révélant « en creux » souvent comment la société considère les féminicides. La revue de presse permet également de suivre les procès qui sont l'opportunité d'analyses plus complètes et pertinentes. Cette revue de presse ouvre un champ d'interaction et de débat avec les médias. En fait, seule une analyse détaillée des antécédents, des circonstances et du type de relation en cause permet de mieux appréhender les caractéristiques de ce phénomène.

→ Au cours du déroulement de notre travail, nous avons pu constater que deux champs d'études étaient encore très peu explorés :

- **le lien entre suicides et VC** devrait donc faire l'objet d'études plus approfondies, car c'est un sujet important ne serait-ce que par le nombre potentiel de décès qui lui sont imputables. Nous sommes

conscients du caractère multifactoriel du suicide. Mais, les études sociologiques sur les suicides en ont démontré aussi la dimension collective.

Le développement de la pratique « *d'autopsies socio-psychologiques* », la mise en évidence du nombre et de l'importance des répercussions sur la santé mentale des victimes de VC devraient conduire à mieux reconnaître cette cause comme une des causes principales de la mortalité liée aux VC. La recherche d'un consensus d'experts sur le sujet est à encourager.

- **l'analyse des causes cachées**, comme les homicides « déguisés » en accidents (ex. : chute dans les escaliers) et la mortalité par différentes pathologies (ex. : le cancer du sein, pathologies liées à la grossesse) fortement induites par les VC restent à mener, comme celle d'une part des disparitions de personnes. Cette analyse est par essence complexe puisque précisément les causes sont « cachées », mais elles pourraient néanmoins faire l'objet au moins d'une première approche.

→ L'ensemble de ces constatations nous a conduits à proposer la création de la fonction « **d'observatoire national de la mortalité liée aux violences conjugales** ». Les fonctions de cet observatoire sont de collecter l'ensemble des chiffres et des informations obtenus par les différentes filières - police, justice, santé, associations, presse, recherche -, de synthétiser ces chiffres et informations, de les analyser et de proposer les mesures de protection et de prévention les plus appropriées : mesures d'urgence de court terme pour diminuer les passages à l'acte, mesures de prévention de moyen et long terme. C'est cet observatoire qui pourrait aussi se charger de la fonction de collecte pour la revue de presse et effectuer des recherches spécifiques dans le domaine. Nous suggérons aussi qu'il produise pour chaque décès répertorié un « *minimum data set* » qui alimenterait une base européenne harmonisée de cas : **IPV Mortality Database**. C'est lui enfin qui peut lancer et maintenir la dynamique de ce « workflow » hétérogène.

→ Il faut donc dans chaque Etat membre **analyser les données** au niveau des services de Police et de médecine légale appuyés par des spécialistes des violences de genre et pour cela il faut une réelle volonté politique de la part des autorités pour *oser identifier* ce type d'homicides. Ces recueils spécifiques, à partir de recherche d'informations qualitatives, nécessitent une spécialisation des fonctionnaires impliqués et une approche qualitative de genre. En effet, les définitions des relations à prendre en compte et du cycle des violences préalables sont essentielles pour appuyer l'approche quantitative et étayer les chiffres, ainsi que leur évolution à court et long terme.

→ L'analyse de cas d'homicides par VC et l'expérience des avocats et associations qui accompagnent les victimes, indiquent que la période de la séparation du couple (son annonce, la séparation effective et les visites post-séparation) apparaît comme la plus dangereuse pour les femmes. Il semble aussi que l'épisode meurtrier n'apparaît pas de façon isolée, mais qu'il est bien souvent précédé par de nombreux autres épisodes de violences qui ne font pas forcément l'objet de signalements judiciaires (mains courantes, plaintes ou condamnations). **Le fémicide est très souvent l'aboutissement d'un processus de violence que l'on n'a pas su ou voulu écouter**. Nous ne pouvons que rappeler la recommandation souvent faite par les ONG de meilleures mesures de protection pour les femmes et leurs enfants, notamment la juridiction unique comme en Espagne, ou une meilleure articulation entre **la justice civile et la justice pénale** pour que les « juges civils » tiennent davantage compte des antécédents violents du mari/compagnon, qu'ils aient été dénoncés formellement (et éventuellement classés sans suite) ou non.

→ On devrait déduire de ces études des **moyens de prévention spécifiques dans le cas de « situation d'urgence »**. La fourniture d'un *téléphone d'urgence* dont une touche est reliée directement aux forces de police est en test en France et en Espagne comme moyen de prévention dans des situations dangereuses, mais on signalera aussi la restriction des visites des auteurs de violences aux enfants, le non recours à la médiation pénale et la meilleure prise en compte des plaintes.

**Programme DAPHNE III - Année 2007**

**Estimation de la mortalité liée aux violences conjugales  
en Europe - « IPV EU\_Mortality »**

Projet n° JLS/2007/DAP-1/140

**Annexe n°7 : Le communiqué de presse du 10 décembre 2009 et  
celui pour le 22 juin 2010 + articles de presse (exemples)**

# Psytel

Ingénierie de l'information

## Communiqué de presse

**10 décembre 2009 : journée internationale des droits de l'homme.  
N'oublions pas que ces droits sont aussi ceux des femmes !**

Les violences à l'égard des femmes et des enfants constituent une violation des droits de la personne humaine et nous concernent tous. Les violences à l'encontre des femmes et des jeunes filles sont plus dangereuses pour elles que le cancer, la malaria ou la guerre. Elles touchent une femme sur trois dans le monde.

Force est de constater que ces violences ne concernent pas que les pays pauvres et lointains. En Europe, en France, les femmes continuent à subir des violences très spécifiques.

Les mouvements féministes et les mouvements de femmes ont été les premiers à dénoncer ce fléau. Ils continuent de se battre et ont un rôle essentiel dans l'accompagnement des victimes. Mais cela ne suffit pas : forte de cette conviction, une équipe d'experts et expertes européens (de la SC Psytel - société civile à but non lucratif) a mené deux études spécifiques sur les violences conjugales en Europe.

La première (IPV EU\_Cost) a montré que le coût des violences conjugales en Europe (EU25) pour l'année 2006 était de l'ordre de 16 milliards d'euros (Mds€) dont 2,5 Mds€ pour la France.

La seconde (IPV EU\_Mortality) montre que l'ensemble des décès liés aux violences conjugales est de l'ordre de 3 400 en Europe et de 571 pour la France - soit 3 décès tous les 2 jours -, quand on inclut non seulement les féminicides directs, mais aussi les homicides directs d'hommes par leur compagne (ou leur compagnon), les suicides des auteurs d'homicides liés aux violences conjugales, les homicides collatéraux (enfants, proches) au moment de l'épisode meurtrier et aussi une estimation des suicides de femmes victimes de violences conjugales.

Le but de ces études était de « mesurer » et de « quantifier » ces violences pour montrer aux décideurs politiques combien il est urgent d'augmenter les ressources de la prévention, de la prise en charge des victimes et de la réparation.

Ce sont les résultats synthétiques de ces deux études, menées dans le cadre du programme Daphné de l'Union européenne, que nous présentons ici et qui nous montrent une réalité insupportable : les coûts énormes tant humains qu'économiques des violences envers les femmes en Europe et en France.

Il y a tout juste un an, le 10 décembre 2008, lors de l'anniversaire des 60 ans de la Déclaration des Droits de l'Homme, Rama Yade, alors secrétaire d'Etat chargée des affaires étrangères et des droits de l'homme déclarait souhaiter de faire de la lutte contre les violences à l'encontre des femmes un des grands axes de la présidence française de l'Union européenne, tant sur le plan politique que financier. Rappelons aussi que le Premier ministre a désigné la lutte contre les violences faites aux femmes « Grande cause nationale 2010 ». Les moyens seront-ils à la mesure du problème ?

Nous apportons à notre manière une pierre à cette cause pour que personne ne puisse jamais plus dire : « je ne savais pas ».

Contact : Maïté Albagly Tél. : 06 81 94 24 15 courriel : [albagly@psytel.eu](mailto:albagly@psytel.eu)

Nous joignons deux documents synthétiques sur ces études : *IPV EU\_Mortality\_Conclu\_prov* et *IPV EU\_Cost Synthese\_Fr*

### **Invitation conférence de presse**

Le 22 juin 2010 aura lieu au Sénat l' examen de la proposition de loi n° 340 renforçant la **Protection des victimes, la Prévention et la Répression des violences faites aux femmes** ainsi que celle concernant les violences au sein des couples.

A cette occasion, la Fédération Nationale Solidarité Femmes, réseau de 68 associations spécialisées dans l'accompagnement des femmes victimes de violences, en particulier conjugales et Psytel, coopérative d'expert-e-s indépendant-e-s, spécialisée dans les études sur la prévention des traumatismes dont les violences envers les femmes vous invitent le :

**Mardi 22 juin de 9h30 à 10h45**  
**Au Sénat**  
**Salle A 120**

Les deux organisations présenteront :

- Une étude, financée dans le cadre du programme européen DAPHNE sur l'estimation de la mortalité liée aux violences conjugales en Europe et en France ainsi que le coût de cette mortalité. Elles estiment en effet que le chiffre généralement admis concernant le nombre des décès de femmes de violences conjugales (1 femme tous les 2 jours et demi) est largement sous-évalué. Les violences conjugales tuent aussi des enfants, les auteurs de ces homicides et impliquent surtout de nombreux suicides de femmes.

- Cette étude sera argumentée de situations rencontrées par les associations (homicides, suicides et mises à l'abri) qui accueillent près de 40 000 femmes chaque année et des appels reçus au 3919, numéro d'écoute national que gère la FNSF.

- Enfin, cette rencontre sera l'occasion de débattre de la proposition de loi et des demandes de la FNSF présentées à la mission parlementaire de l'Assemblée Nationale et au Sénat. Elles concernent en particulier la création d'un observatoire national des violences faites aux femmes, celle concernant un délit spécifique, l'ordonnance de protection et les moyens alloués à la lutte contre les violences.

Les membres de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes seront présents à cette occasion.

**Contact presse** : FNSF/Françoise Brié : 06 64 43 10 13 ; Psytel/Maité Albagly : 06 81 94 24 15



## SOCIÉTÉ

Accueil

Edito

Interviews

News

Les enquêtes

L'actu en images

Les femmes de la semaine

La parole aux femmes

Tests et quiz

Videos Societe

Green attitude

## L'EDITO

18/06/10  
Santé !



Gagnez des cadeaux pour la fête des pères



ELLE / Societe / News / Violences conjugales : 460 personnes meurent chaque année

## VIOLENCES CONJUGALES : 460 PERSONNES MEURENT CHAQUE ANNÉE



460 personnes sont mortes en 2006 en France, victimes directes ou indirectes de violences conjugales. Ces chiffres, résultats de l'étude « Femmes assassinées: les chiffres réels »\*, sont plus importants que les données habituelles. Et pour cause : l'étude entend mettre en avant l'ensemble des victimes des violences conjugales et non pas seulement les femmes assassinées par leur conjoint. En effet, dans plusieurs pays, dont la France, le nombre des suicides de femmes violentées est plus important que le nombre de décès sous les coups de leur compagnon.

« Seul moyen de faire baisser la mortalité »

Sur les 460 morts en France en 2006, 232 femmes se sont suicidées, 137 ont été assassinées ainsi que 14 enfants ou membres de la famille, 31 hommes ont été tués par leur compagne et 46 auteurs d'homicides se sont à leur tour suicidés. « Une telle comptabilité peut paraître morbide, mais disposer de chiffres qui retranscrivent exactement la réalité est le seul moyen de faire baisser la mortalité liée aux violences conjugales, comme on le fait pour la sécurité routière », commente dans le Parisien Maïté Albagly, l'une des responsables de Psytel, association d'experts sur la violence. Le Sénat examine aujourd'hui une loi visant à créer un délit de harcèlement psychologique dans le couple et à éloigner du domicile les conjoints violents. En France, une femme meurt tous les deux jours et demi sous les coups de son compagnon.

\* Etude financée par le programme européen Daphné de prévention de la violence contre les enfants, les adolescents et les femmes.

C.H

# Participez au jeu

22-06-2010 16:02

Mis à jour 21-06-2010 21:07

## Ces Européennes que le couple tue

Une étude publiée ce mardi réévalue à la hausse le taux de mortalité lié aux violences conjugales en Europe. L'étude confirme que les femmes sont les premières victimes

Chaque jour, neuf personnes, dont sept femmes, décèdent en raison de violences conjugales dans l'Union européenne. En 2006, cela a représenté 3 413 décès, selon une enquête menée dans le cadre du programme européen Daphne, destiné à prévenir toutes les formes de violence.

Cette étude, publiée ce mardi matin, est la première à utiliser une définition élargie de la mortalité liée aux violences conjugales : à la comptabilisation des femicides (homicides de femmes par leur compagnon) s'ajoutent les meurtres d'hommes par leur compagne violentée, les homicides entre personnes du même sexe, les homicides collatéraux (enfants, proches) au moment de "l'épisode meurtrier", les suicides des auteurs d'homicides et, surtout, les suicides de femmes victimes de violences conjugales.

A l'échelle des 27 Etats membres, "les femicides représentent 41% de la mortalité liée aux violences conjugales". Si l'on y ajoute les suicides de femmes, ce sont au final 71% des victimes qui appartiennent au sexe dit faible. L'Italie a l'un des taux de mortalité liée aux violences conjugales les plus bas de l'UE (3,8 par million d'habitants), quand la Lettonie affiche un taux record de 36,61 par million d'habitants !

Dans certains pays, comme en France, le nombre des suicides de femmes violentées est plus important que les femicides. "Cela montre à quel point les femmes battues sont désespérées", analyse Maïté Albagly, du collectif d'experts Psytel, qui a réalisé l'étude avec la collaboration de la Fédération nationale solidarité femmes.

Psytel propose la création d'un observatoire national dans chaque pays. "On a envoyé cette proposition avec le rapport à tous les ministères concernés dans l'UE, mais aucun ne s'en est encore saisi", précise-t-elle.

### En France

Le taux de mortalité lié aux violences conjugales était de 7,3 par million d'habitants en France, en 2006. 137 femmes y sont mortes sous les coups de leur compagnon, quand 232 se sont suicidées en raison des violences subies.

La lutte contre les violences faites aux femmes est, en France, grande cause nationale 2010.

Le Sénat examine ce mardi une proposition de loi PS, déjà adoptée par l'Assemblée. Elle va permettre d'éloigner du domicile les conjoints violents et va créer un délit de "violence psychologique".

En cas de violences, appelez le 3919 ou allez sur [solidaritefemmes.asso.fr](http://solidaritefemmes.asso.fr)



Spot du Ministère de la Justice contre les violences faites aux femmes

Photo : DR

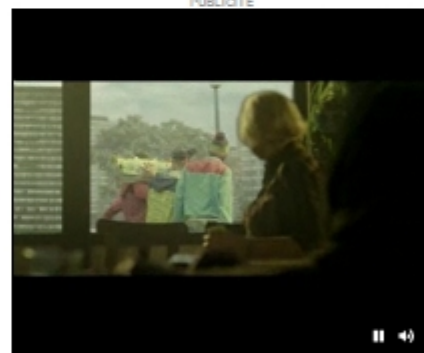
### LE MONDIAL AU JOUR LE JOUR



### Le journal du Mondial en Afrique du Sud

Jour après jour, retrouvez toute l'actu de la Coupe du monde et des Bleus avec Metro et ses envoyés spéciaux en Afrique du Sud.

- ▶ Equipe de France: autopsie d'un fiasco
- ▶ Mondial 2010: suivez France-Afrique du Sud en live
- ▶ L'heure du rachat... ou du néant
- ▶ Au nom du fair-play et de l'amitié
- ▶ Espagne-Honduras (2-0): deux éclairs de Villa
- ▶ La photo du jour : le Portugal au septième ciel



- REAGISSEZ
- IMPRIMEZ
- ENVOYEZ PAR MAIL
- RSS
- ECOUTEZ AVEC READSPEAKER
- Twitter
- Facebook
- MySpace

### ET AUSSI

- ▶ Rien n'est joué en Pologne
- ▶ Pologne: Komorowski et Kaczynski au second tour de la présidentielle
- ▶ Italie : les employés d'un cimetière pillent les corps
- ▶ Bloody Sunday : la responsabilité de l'armée britannique reconnue
- ▶ Une mauvaise histoire belge

Alexandra Bogaert  
[Metrofrance.com](http://Metrofrance.com)

Adresse de cet article : <http://www.metrofrance.com/europe/ce>

CHAT

MARDI 22 JUN 2010

politique | monde | sc

# bientôt puni



Les femmes sont les principales victimes des violences conjugales. Mais les meurtres touchent également les enfants et d'autres membres de la famille.

(MAXPPP/BIM/DOMINIQUE ANDRÉ.)

## Les violences conjugales sont à l'origine de 460 décès par an

**E**n France, 156 femmes sont mortes en 2008 sous les coups de leur conjoint, soit un décès tous les deux jours et demi. « Toutefois, pour savoir combien de morts fait vraiment la violence conjugale, il ne faut pas se limiter aux femmes assassinées par leur conjoint », explique Marc Nectoux, l'un des responsables de Psytel, association d'experts sur la violence qui, avec la Fédération nationale solidarité femmes (FNSF), publie aujourd'hui un rapport inédit sur le nombre véritable de victimes des violences conjugales\*, que nous dévoilons.

■ **Des décès d'enfants aussi.** « Aux femmes tuées par leur concubin, il faut ajouter les hommes assassinés par leurs femmes — celles-ci sont en général des victimes de violences

conjugales —, les hommes qui retournent l'arme contre eux, les enfants et autres parents tués dans ce contexte, ainsi que les suicides de femmes », dénombre Marc Nectoux. Ce qui fait 3 500 décès en Europe et 460 morts en France en 2006 (dont 369 femmes). Les victimes sont ainsi réparties : 137 meurtres de femmes, 31 homicides d'hommes par leur compagne, 14 assassinats d'enfants ou membres de la famille, 46 suicides d'auteurs d'homicides après l'épisode meurtrier, et 232 suicides de femmes. « Une telle comptabilité peu paraître morbide, mais disposer de chiffres qui retranscrivent exactement la réalité est le seul moyen de faire baisser la mortalité liée aux violences conjugales, comme on le fait pour la sécurité routière », commente

pour sa part Maïté Albagly, autre responsable de Psytel.

■ **Un coût de 2,5 milliards d'euros pour la société.** Toujours selon Psytel et la FNSF, la violence conjugale a coûté en France 2,5 milliards d'euros en 2006, et 16 milliards d'euros en Europe. « Ce sont les femmes au chômage, les hospitalisations, mais aussi les heures que la police et la justice passent pour traiter la violence conjugale, etc. C'est énorme. D'où l'intérêt de la prévention et de la dotation de moyens plus importants pour les associations », conclut Maïté Albagly.

A.E.

\* Etude faite dans le cadre du programme européen de prévention de la violence contre les enfants, les adolescents et les femmes baptisé Daphné.

## La mortalité liée aux violences conjugales est sous-estimée

LEMONDE.FR avec AFP | 22.06.10 | 16h06 • Mis à jour le 22.06.10 | 16h06

**L**e nombre de décès liés aux violences conjugales est sous-estimé en France, selon une étude présentée, mardi 22 juin, tandis que le Sénat doit examiner dans la soirée une proposition de loi sur les violences faites aux femmes.

Alors que l'on retient fréquemment le chiffre officiel de 156 femmes mortes en 2008 sous les coups de leurs conjoints ou ex-conjoints, une étude de la société Psytel estime qu'il y aurait eu de l'ordre de 460 décès liés aux violences conjugales. Ce chiffre, qui porte sur 2006, est *"un ordre de grandeur, une estimation, car le comptage est très difficile"*, a expliqué à la presse Marie-Dominique de Suremain, experte de Psytel, spécialisée dans la prévention des violences faites aux enfants, aux adolescents et aux femmes.

Ces 460 décès recouvrent non seulement les cas de femmes (137) et d'hommes (31) tués par leur conjoint mais aussi les décès *"collatéraux"* sur les enfants (14), ainsi que les suicides des agresseurs (46) et des victimes (232). Les chiffres mêlent données judiciaires, policières, sanitaires. En général, *"les hommes tuent les femmes qui veulent partir et les femmes tuent les hommes qui ne les laissent pas partir."*

*"Les situations les plus dangereuses sont les séparations et les moments de visite du conjoint aux enfants"*, a expliqué Françoise Brié, de Solidarité Femmes.

Psytel a étendu son analyse à l'Europe des 27, évaluant à 3 500 le nombre de décès liés aux violences conjugales en 2006.

Les intervenants ont aussi déploré l'usage trop fréquent - notamment dans la presse - de termes comme *"crime passionnel"* qui occultent la notion de violences conjugales.

Le Sénat examine à partir de mardi après-midi un texte consensuel très attendu pour renforcer la lutte contre les violences faites aux femmes, avec comme mesures innovantes une *"ordonnance de protection"* des victimes et la création d'un délit de *"violence psychologique"*.

**Programme DAPHNE III - Année 2007**

**Estimation de la mortalité liée aux violences conjugales  
en Europe - « IPV EU\_Mortality »**

Projet n° JLS/2007/DAP-1/140

**Annexe n°8 : Attention Statistiques !**

Un exemple de document de projet (M063)

## Projet Daphné 2007 « IPV EU\_Mortality »

JLS/2007/DAP-1/140

« Estimation de la mortalité par violences conjugales en Europe »

### Attention statistiques !

Réf. : Mortality\_M063\_mn\_091228

On peut en fait distinguer trois temps dans l'histoire de l'approche quantitative de la mortalité liée aux violences conjugales (VC) :

#### 1<sup>ère</sup> temps : l'absence de chiffre

- Ce n'est que depuis une quinzaine d'années que des chiffres commencent à être publiés concernant les VC. Avant, le concept même de VC n'existe pas, ni socialement, ni intellectuellement. Il ne peut donc pas être mesuré et cette absence de mesure renforce en retour sa non-existence conceptuelle.
- Les violences conjugales n'existent que comme « incidents individuels » qui peuvent faire l'objet de récits privés, mais en aucun cas d'un comptage. La société n'a pas à « rendre compte » de cette forme de violence qui affecte des rapports individuels privés, intimes, secrets. C'est le temps du chiffre absent.

#### 2<sup>ème</sup> temps : le temps du chiffre

- Puis vient le second temps de l'histoire dans lequel nous sommes encore. Sous pression des mouvements féministes le concept de VC est reconnu et s'autonomise, des chiffres sont réclamés, pensés nécessaires. Les premières investigations quantitatives sont menées. Nous assistons à l'émergence du concept de VC comme fait social.
- Des enquêtes d'envergure sont entreprises dans différents pays montrant l'ampleur insoupçonnée du phénomène. Les VC commencent à exister comme fait social et leur fréquence élevée interroge la société dans son ensemble, puis le personnel politique dont la réponse principale est toujours d'ordre législatif.
- Nos propres travaux dans le cadre du programme Daphné participent de ce mouvement, puisque nous avons tenté pour la première fois de quantifier le coût de VC en Europe, puisque dans le présent projet nous fournissons une estimation de la mortalité par VC en Europe, puisqu'encore nous avons recommandé à plusieurs reprises la conduite d'une enquête harmonisée européenne en population par avoir une idée juste de la prévalence des VC en Europe et de son évolution.

- La chose mesurée existe comme concept, des chiffres sont publiés et circulent. Mais il ne faut pas, à notre avis, s'arrêter là.

### 3<sup>ème</sup> temps : un chiffre juste, non pas juste un chiffre

- En effet, il ne faut pas se contenter de laisser paraître un chiffre, par exemple, celui du présent projet : « *plus de 7 décès par jour en Europe liés aux VC* ». Il est nécessaire aussi de l'accompagner, de le conduire et de l'interpréter pour qu'il ne soit pas un chiffre sans dimension, pour qu'il soit « **un chiffre juste, mais pas juste un chiffre** ».

- C'est ce qui arrive souvent avec les travaux statistiques dont les résultats sont donnés comme des grandeurs désincarnées, « expropriées de l'expérience vécue » selon la formule du philosophe Cédric Lagandré dans *La société intégrale*. Pris dans leur masse, ces événements semblent obéir à d'obscures lois statistiques, conduisant à une sorte de naturalisation du fait de violence, dont le scandale s'en trouve désamorcé. Selon cet auteur : « Il apparaît donc assez clairement que la statistique comme technique de pouvoir, assume un rôle essentiellement temporel : il s'agit de mettre à l'abri de l'imprévisible. Non pas individuellement, mais comme masse (...). On fait donc en sorte que, s'il y a bien événement, cet événement n'arrive au fond à personne, sinon à ce *on* qui n'est qu'un personnage statistique ».

- Nous ne voulons pas publier la statistique concernant la mortalité liée aux VC en Europe sans l'homme, mais bien plus souvent encore sans la femme qui l'habite. Il faut que ce chiffre renvoie d'une part à une perspective macro-sociale de responsabilité collective, mais aussi d'autre part à une perspective micro-sociale d'expérience individuelle.

- Cette mortalité, comme celle liée aux suicides par exemple, dépasse certes l'histoire individuelle pour poser des questions sociologiques dans la sphère de l'histoire des rapports sociaux de sexe. Mais ce chiffre, le nôtre en l'occurrence, doit tenir les deux dimensions : poser la question sociale de cette violence **et** renvoyer à l'intolérable de l'expérience individuelle de la violence extrême dans le couple et ses avatars. C'est-à-dire, en définitive, poser la question des moyens d'une prévention et d'une protection collective, mais aussi d'une prévention et d'une réparation individuelle s'appuyant sur l'expérience des victimes, leur ressort et leur capacité individuelle de rebond.

**Programme DAPHNE III - Année 2007**

**Estimation de la mortalité liée aux violences conjugales  
en Europe - « IPV EU\_Mortality »**

Projet n° JLS/2007/DAP-1/140

**Annexe n°9 : La bibliographie de travail**



Pays	Source	Infos extraites (pour se faire une idée des contenus)	Données
ONU	Base de données coordonnée du Secrétaire général sur la violence à l'égard des femmes Site Web : <a href="http://www.un.org/womenwatch/daw">http://www.un.org/womenwatch/daw</a>	Questionnaire adressé aux États Membres afin de constituer une base de données permanente, entre février 2008 et 2015, anniversaire des objectifs du Millénaire. principal dispositif par lequel on réunira des données précises permettant de créer une base de données globale, coordonnée et aisément consultable sur la violence à l'égard des femmes, en application de la résolution 61/143. La définition de la violence à l'égard des femmes établie par l'ONU : « Tous les actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée. » Le terme « femmes » désigne ici les personnes de sexe féminin de tout âge, y compris les filles âgées de moins de 18 ans.	
ONU	In-depth study on all forms of violence against women Report of the Secretary-General General Assembly 6 July 2006 Original: English <a href="http://www.un.org/womenwatch/daw/vaw/v-sg-study.htm">http://www.un.org/womenwatch/daw/vaw/v-sg-study.htm</a> .	Rapport général Secrétaire Général ONU. Définition des féminicides. "Femicide takes place in many contexts: intimate partner violence, armed conflict, workplace harassment, dowry disputes and the protection of family "honour". At its most severe, intimate partner violence leads to death. Studies of femicide from Australia, Canada, Israel, South Africa and the United States of America show that 40 to 70 per cent of female murder victims were killed by their husbands or boyfriends. Violence against women frequently leads to death. Femicide, suicide, AIDS-related deaths and maternal mortality can be fatal consequences of violence against women. There is little data on lethal outcomes of violence against women, such as the proportions of maternal deaths and AIDS mortality directly attributable to the different forms of violence women suffer. A few studies based in health facilities indicate a relationship between intimate partner violence and death during pregnancy.	40 à 70% des femmes tuées par leur partenaire
ONU OMS	WORLD REPORT ON VIOLENCE AND DEATH: CHAPTER 4 Violence by intimate partners	Intimate partner violence refers to any behaviour within an intimate relationship that causes physical, psychological or sexual harm in the relationship. Such behaviour includes: <ul style="list-style-type: none"> <li>. Acts of physical aggression - such as slapping, hitting, kicking and beating</li> <li>. Psychological abuse - such as intimidation, constant belittling and humiliating.</li> <li>- Forced intercourse and other forms of sexual coercion. .Various controlling behaviours - such as isolating a person from their family and friends, monitoring their movements, and restricting their access to information or assistance. Claire analyse de genre. Montre qu'hommes et femmes peuvent partager la croyance qu'un homme a le droit de corriger sa femme dans certaines circonstances, si elle n'est pas bonne ménagère, est infidèle, refuse une relation sexuelle, répond ou se dispute. Peu de chiffres ou d'informations européennes, davantage sur les pays du sud.</li> </ul>	
OMS	WHO Task Force on Violence and Injury Prevention - Barcelone, 3-5 avril 2008. Dinesh Sethi WHO Regional Office for Europe	PPT d'un exposé sur la prévention de tous les accidents volontaires et involontaires. Met l'accent sur le rôle de l'alcool dans les accidents et la violence interpersonnelle.	
EU	<a href="http://www.coe.int/stopviolence">www.coe.int/stopviolence</a>	Female victims are more likely than male victims to know their suspect: 68 per cent of female victims against 44 per cent of male victims knew the main suspect.	
		The intimate violence figures are headline findings from the British Crime Survey on the prevalence of partner and family abuse, sexual assault and stalking, and additional information about the nature of partner abuse and serious sexual assault.	

		<p>* There is little evidence overall of changing trends in the prevalence of intimate violence between the 2004/05 and 2006/07 BCS. Women were more likely than men to have experienced intimate violence across all types of abuse (partner abuse, family abuse, sexual assault and stalking).</p> <p>* Overall 24 per cent of people aged 16 to 59 were victims of any partner abuse since the age of 16; five per cent experienced this type of abuse in the last year. The majority of victims since the age of 16 suffered abuse by one partner solely (84 per cent). A relatively small proportion of victims reported the abuse to the police (13 per cent).</p> <p>* Overall three per cent of people aged 16 to 59 had experienced serious sexual assault since the age of 16 and just under half of victims (46 per cent) had experienced serious sexual assault on more than one occasion. A relatively small proportion of victims reported the assault to the police (11 per cent).</p>	
EU	<a href="http://www.coe.int/t/dg2/equality/domesticviolencecampaign/Blueprint_fr.asp">http://www.coe.int/t/dg2/equality/domesticviolencecampaign/Blueprint_fr.asp</a>	Programme de la Campagne du Conseil de l'Europe pour combattre la violence à l'égard des femmes, y compris la violence domestique	
		Le programme a été préparé par la Task Force du Conseil de l'Europe pour combattre la violence à l'égard des femmes, y compris la violence domestique (EG-TFV) et adopté par le Comité des Ministres le 21 juin 2006.	
		Collecte données	
		assurer la collecte systématique de données statistiques ventilées par sexe, type de violence et relation entre l'auteur et la victime dans tous les domaines. Cette collecte devrait être faite par le Bureau national des statistiques ou d'autres organismes (un observatoire national de la violence domestique, par exemple) ;	
		· développer et utiliser une méthodologie permettant une analyse de genre et une comparaison avec les autres États membres du Conseil de l'Europe ;	
		· collecter et diffuser les bonnes pratiques en matière de prévention de la violence au sein de la famille ou du foyer, de protection des victimes et de poursuite des auteurs, aux niveaux national, régional et local.	
EU	Administrative data collection on DV in council of Europe March 2008	Monitoring the implementation of Council of Europe Recommendation Rec (2002) 5 of the Committee of Ministers to member states on the protection of women against violence shows that statistical data collection on domestic violence is only beginning in a few countries and is still	
	by Elina Ruuskanen and Kauko Aromaa	for marking domestic violence cases consistently and tracing them through the criminal justice system. The Spanish Observatory has begun such tracking but this work is still in the initial phase very unreliable. Only the United Kingdom has introduced statistical procedures.	
	<i>European Institute for Crime Prevention and Control,</i>	23 member states keep police statistics of both sex of the victim and perpetrator and the relationship between them. However, this data is rarely combined so that male violence against women in a close relationship could be identified.	
	affiliated with the United Nations (HEUNI)	Another problem is that many domestic violence laws include a wide range of relationships so that it is impossible to distinguish partner abuse from child abuse in the data based on these laws.	
	elina.ruuskanen(at)om.fi	Statutory agencies besides the police should therefore be trained to identify and recognise violence against women and to keep records on the cases they face. This applies, for example, to medical personnel, welfare services and housing authorities.	

UE	Programme de la Campagne du Conseil de l'Europe pour combattre la violence à l'égard des femmes, y compris la violence domestique. 2006.	préparé par la Task Force pour combattre la violence à l'égard des femmes, y compris la violence domestique (EG-TFV) et adopté par le Comité des Ministres le 21 juin 2006.
EU	CARVH; Nommer et compter les violences envers les femmes en Europe Enjeux scientifiques et politiques SEPTEMBRE 2005	Actes du séminaire de la Sorbonne, réseau CARVH. Coordination en France Maryse Jaspard et Stéphanie Condon. INED. IDUP. Fait le bilan des enquêtes en Europe et les compare. Mesure la prévalence. Pas de travail sur les féminicides.
EU	EUROPEAN RESEARCH ON THE PREVALENCE OF VIOLENCE AGAINST WOMEN; CAROL HAGEMANN-WHITE, University of Osnabrueck, Germany; Violence Against Women, Vol. 7, No. 7, 732-759 (2001) <a href="http://vaw.sagepub.com/cgi/content/abstract/7/7/732">http://vaw.sagepub.com/cgi/content/abstract/7/7/732</a>	Prevalence estimates play a role in academic and policy analyses of violence against women. The debate on available figures and what they measure has tended toward overgeneralization with too little consideration of differences that might emerge from cross-national or cross-cultural comparison. The present review introduces 11 prevalence studies carried out between 1986 and 1997 in nine European countries, their research goals and methodology, and some salient figures. With a growing understanding of the need for sensitive research and clear definitions, there is regrettable lack of interchange within Europe, impeding comparative analysis. Issues for future research are discussed.
EU	OPINION of the European Economic and Social Committee on Domestic violence against women. Brussels, 16 March 2006 <a href="http://www.wave-network.org/images/doku/europeaneconomicsocialcommitteeopinion-dvaw-soc-218-2006.pdf">http://www.wave-network.org/images/doku/europeaneconomicsocialcommitteeopinion-dvaw-soc-218-2006.pdf</a>	The Section for Employment, Social Affairs and Citizenship, which was responsible for preparing the Committee's work on the subject, adopted its opinion on 22 February 2006. The rapporteur was Ms Heinisch. At its 425th plenary session, held on 15 and 16 March 2006 (meeting of 16 March), the European Economic and Social Committee adopted the following opinion by 99 votes in favour, with two abstentions.... The current situation with respect to statistical information is highly unsatisfactory: there are to date no valid, meaningful statistical data on violence against women that can be coordinated at EU level for purposes of comparison. The indicators devised during the Danish presidency have apparently not yet been applied. Crime statistics from the individual Member States on this problem, if they are available at all, can at best be collected by Eurostat. The Directorate-General for Justice, Freedom and Security reports that Eurostat is currently developing an instrument for collecting comparable crime statistics. Neither Europol nor Interpol have addressed the issue to date. Efforts under the DAPHNE programme are very helpful in terms of improving the current situation, and should definitely continue.
CSI	CSI campagne un travail décent une vie décente. <a href="http://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/ITUC-violence_depliant-pageFR.pdf">http://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/ITUC-violence_depliant-pageFR.pdf</a>	Inclusion de la violence domestique comme une question liée au travail
UK	<a href="http://www.whitehallpages.net/modules.php?op=modload&amp;name=News&amp;file=article&amp;sid=70598">http://www.whitehallpages.net/modules.php?op=modload&amp;name=News&amp;file=article&amp;sid=70598</a>	There were 757 deaths recorded as homicides by police in England and Wales (in 2007), a decrease of two per cent compared with 2005/06 when there were 769 deaths recorded as homicides.

UK	Sylvia WALBY Lancaster University, UK; INDICATORS TO MEASURE VIOLENCE AGAINST WOMEN	<p>UNITED NATIONS STATISTICAL COMMISSION, and ECONOMIC COMMISSION FOR EUROPE; CONFERENCE OF EUROPEAN STATISTICIANS: Expert Group Meeting on indicators to measure violence against women; Geneva 8-10 October 2007)</p> <p>Co-organized by UNDAW, UNECE and UNSD in collaboration with ECA/ECLAC/ESCAP/ESCWA.</p> <p>Homicide is different from most crimes in that in most instances it comes to the attention of the police and is recorded. Since the number of deaths of women from gender based violence cannot be ascertained by survey, police and crime statistics are the only possible sources. However, while the sex of the victim is often reported, it is very rare (the UK is an exception) that the analysis is done and reported as to whether the death of the women is gender based (e.g. domestic or rape-murder, but not due to robbery)</p>	
UK	Key findings from the Homicides, Firearm Offences and Intimate Violence 2006/07. (Supplementary Volume 2 to Crime in England and Wales 2006/07). (2008) Povey, D. (Ed). Coleman, K., Kaiza, P., Hoare, J and Jansson, K. published in January 2008	<p>□68 per cent of female victims knew their main or only partner at the time of the offence and of these, 65% were killed by their partner, ex-partner or lover. By comparison, 44 per cent of male victims knew the main or only suspect and of these, 11 per cent were killed by their partner, ex-partner or lover. 83 female victims of homicide committed by partners/ex-partners in 2006/07</p>	
UK	Who does what to whom? Gender and domestic violence perpetrators	doc communiqué conférence Wave. Interroge la pseudo symétrie entre violences envers les femmes et envers les hommes, suite à l'augmentation des plaintes d'hommes.	
	Marianne Hester June 2009  Violence against Women research group School of policies Studies Université of Bristol	La police britannique doit chercher qui est "l'agresseur primaire".  Etudie des archives de plaintes, 32 cas de femmes agresseuses, 32 d'hommes agresseurs et 32 où les deux ont fait état de violences, pour en monter les différences: le nombre de faits est supérieurs chez les hommes, mais les femmes sont condamnées à partir d'un plus petit nombre d'interventions de la police.	
UK	Home Office Research Study 276. Domestic violence, sexual assault and stalking: Findings from the British Crime Survey by Sylvia Walby and Jonathan Allen Home Office Research, Development and Statistics Directorate March 2004	Etude référence, 2004 <a href="http://www.homeoffice.gov.uk/rds/pdfs04/hors276.pdf">http://www.homeoffice.gov.uk/rds/pdfs04/hors276.pdf</a>	
UK	Home Office. <a href="http://www.homeoffice.gov.uk/rds">www.homeoffice.gov.uk/rds</a> Homicides, Firearm Offences and Intimate Violence 2007/08. (Supplementary Volume 2 to Crime in England and Wales 2007/08) Second Edition 22 January 2009 David Povey (Ed.), Kathryn Coleman, Peter Kaiza and Stephen Roe	The Research, Development and Statistics Directorate exists to improve policy making, decision taking and practice in support of the Home Office purpose and aims, to provide the public and Parliament with information necessary for informed debate and to publish information for future use. Rapport annuel du Ministre de l'Intérieur sur la délinquance. Minister Vernon Coaker said: "These statistics give more detail on the nature and extent of violent crime between March 2006 and April 2007. Homicide remains thankfully rare: the number of homicides has fallen from 769 in 2005/06 to 757 in 2006/07 with the risk of being a victim of homicide one in 13.7 million.	

		As well as establishing 64 specialist Domestic Violence Courts across the country, by April 2008 there will be 100 Multi-Agency Risk Assessment Conferences to identify high risk victims of domestic violence, and 275 trained Independent Domestic Violence Advisers who support victims as their case progresses through the criminal justice process." En 2007-2008 555 hommes et 208 femmes: tous homicides . 48% des hommes et 73% des femmes connaissaient leur agresseur, 6% des hommes et 35% des femmes sont tués par leur partenaire, ex-partenaire ou "lover", soit 72 femmes et 34 hommes. Les IPV homicides de femmes représentent 9% du total des homicides, contre 11% l'année d'avant.	
UK	site de WOMEN'S AID; <a href="http://www.womensaid.org.uk/default.asp">http://www.womensaid.org.uk/default.asp</a>	<a href="http://www.womensaid.org.uk/domestic_violence_topic.asp?section=0001000100220036&amp;sectionTitle=Statistics+et+Domestic+Violence+FAQ">http://www.womensaid.org.uk/domestic_violence_topic.asp?section=0001000100220036&amp;sectionTitle=Statistics et Domestic Violence FAQ</a> 2009. Indique la moyenne de 2 femmes par semaine, soit environ 100 femmes par an, statistique moyenne sur les années 97 à 200	
UK	Briefing. Violence against women, health and the women's voluntary & community sector. Sept 2008. <a href="http://www.endviolenceagainstwomen.org.uk/data/files/vaw_and_health_briefing_sept_08.pdf">http://www.endviolenceagainstwomen.org.uk/data/files/vaw_and_health_briefing_sept_08.pdf</a>	Sur le site "end the violence". Côté santé. Cite les chiffres de Povey, 2005, du Home office qui dit que 40% des homicides de femmes sont effectués par le partenaire. Et que 2 femmes sont tuées par semaine, soit plus de 100 par en en UK.	
Scotland	SAFER LIVES: CHANGED LIVES; A shared approach to tackling violence against women in Scotland. Published by the Scottish Government, June 2009 <a href="http://www.scotland.gov.uk/Resource/Doc/274212/0082013.pdf">http://www.scotland.gov.uk/Resource/Doc/274212/0082013.pdf</a>	Référence sur les sources sur les homicides page 10	
Scotland	Statistic bulletin Criminal Justice Series. December 2007 <a href="http://www.scotland.gov.uk/Resource/Doc/207004/0054998.pdf">http://www.scotland.gov.uk/Resource/Doc/207004/0054998.pdf</a>	stats page 6, 10 et 11. Il y a eu en 2006-2009 119 victimes d'homicides, dont 95 H (84%) et 19 femmes (16%). Parmi les femmes les IPV sont 53% donc 10 cas, et parmi les H les IPV sont 6%, donc 6 cas. Les homicides de femmes pour IPV représentent 8,4% du total des homicides.	
IR	HOMICIDE IN IRELAND 1992 - 1996 by Dr. Enda Dooley, Director of Prison Medical Services, Department of Justice, Equality and Law Reform. Government of Ireland, 2001	female perpetrators are significantly more likely to kill a spouse or family member compared to males. In the present study female perpetrators killed a spouse in 7 (35%) cases, or a family member in 9 (45%) cases. In only a single case did a female perpetrator kill a stranger. The corresponding figures for male perpetrators are the killing of a spouse in 18 (10.2%) cases, and family members in 25 (14.1%) cases.	
IR	TACKLING VIOLENCE AT HOME; Northern Ireland Women's Aid Federation 129 University Street Belfast	Last year in Northern Ireland, Women's Aid Helpline received 17,580 calls; 989 women were accommodated in refuges; 1,112 children were accommodated in refuges; there were 15,512 domestic incidents reported to the police over half of which involved violence; 7 women were killed; there were 18 attempted murders.	

IR	Violence and social change in the Republic of Ireland. In International Journal of the Sociology of Law, 33 (2005). By Ian O'Donnell, Institute of Criminology, School of Law, University College Dublin, Belfield, Dublin 4, Ireland	Discute les chiffres de Dooley et d'autres antérieurs de Rottman. Peu de croisements sexués de chiffres et d'analyses de genre. The overall percentage of female victims has fallen over time, from around 35 per cent in the 1950s to 25 per cent in the 1990s.
IR	WOMEN'S AID SITE <a href="http://www.womensaid.ie/">http://www.womensaid.ie/</a> 2009	campagne annuelle 25 novembre 10 décembre. Le réseau pratique une veille de la presse et publie ses chiffres. Of the 159 female homicides in Ireland in the last 13 years, 51% of the resolved cases were committed by a current or former partner. 25 femmes en 2008?
IR	Margaret Martin, Director	Campagne 2008. Since the beginning of 1996 (to 2008?), 134 women have been murdered in Ireland. Of those 84 were killed in their own homes. Of the cases which have been resolved, in just under half (49% of the cases, the murder was committed by a partner or ex-partner.
IR	Womens's aid 16daysinfopack2003 - Ireland	campagne 2003 There have been 92 women murdered in Ireland since the beginning of 1996. All of the completed cases have been proven to be male perpetrated. Of the uncompleted cases where charges have been preferred, it is a man who has been charged. (Women's Aid Female Homicide Media Watch 2003) 62 of these women were killed in their own homes and the vast majority knew their murderer. 56 cases have been resolved of those cases, 22 (39.29%) were murdered by a partner or an ex-partner. In a substantial amount of cases, there had been a history of domestic violence by the murderer. (Women's Aid Female Homicide Media Watch 2003)
IR	Casualties Of Violence Violence against Women: An Issue of Health, Women's Aid With support from the Department of Health and Children Mai 2004	conférences sur santé et violences conjugales.
IR	HOMICIDES EN IRELANDE, 1992 - 1996 par Dr Enda Dooley, Director of Prison Medical service, Department of Justice, Equality and law reform. 2001	les femmes représentent 26% des victimes d'homicides entre 1992 et 1996, soit 54 sur les 205 cas étudiés. Parmi elles 18 l'ont été par leur mari, soit 33% des femmes victimes et 9% du total des 205 incidents (= 214 victimes) En comparaison, 7 hommes ont été tués par leur femme, soit 4,6% des hommes victimes. Taux d'homicides en Irlande: 1,2 pour 100.000, soit un des taux les plus bas du monde (France 2,0); comparable à l'Angleterre-wales et à la Belgique ou le Danemark

FR	Histoire de l'homicide en europe de la fin du moyen âge à nos jours. Sous la direction de Laurent Mucchielli et Pieter Spierenburg. Collection Recherches, La Découverte; 2009	De bons exemples de l'absence de perspective de genre, les analyses se centrant sur les hommes, même dans l'étude des violences interpersonnelles, notamment sur les duels formels et informels, l'éducation à la virilité. Les statistiques centrées sur les tribunaux et non sur les données de police sous-estiment fondamentalement la violence banalisée, non considérée comme violence. Cette remarque est prise en compte en ce qui concerne certains "règlements de comptes" à l'intérieur de communautés, mais pas dans la famille. Ploux cite deux sources d'homicides familiaux: les relations d'autorité dans la famille et les conflits intergénérationnels autour de l'héritage et l'argent. Mais ne développe que le second. Citer plusieurs articles pour le doc de réflexion générale.	
FR	Observatoire National de la Délinquance, rapport annuel 2006. Mars 2006 Chapitre 7D. ÉLÉMENTS DE MESURE DES VIOLENCES ENTRE CONJOINTS, par Valérie Bonvoisin, chargée d'études.	Première enquête systématique en France après les évaluations du rapport Henrion. Simultanée à l'enquête de la Délégation aux victimes du Ministère de l'Intérieur (rapport annuel de la Commandant Maryvonne Chapalain). Recueil de données de la Police Nationale, Gendarmerie, Préfecture de Paris, Ministère de la Justice et FNSF. Données 2004-2005 sur homicides, faits constatés de violences non mortelles, condamnations et appels téléphoniques. L'OND publie les années suivantes uniquement le rapport du Ministère de l'Intérieur.	
FR	Observatoire National de la Délinquance, rapport annuel 2007. Nov 2007. Chapitre LES DECES D'ORIGINE CRIMINELLE AU SEIN DU COUPLE.	Reprend l'étude de la DAV sur l'année 2006, complète avec infos sur autres violences, notamment viols et violences non mortelles. Information méthodologique sur la DAV, confirmée ensuite par entretiens avec l'auteure du rapport. Une étude de la Délégation aux victimes (DAV) sur les décès d'origine criminelle au sein de femmes par leur conjoint, a été réalisée à partir des messages ou télégrammes opérationnels par les directions centrales de la gendarmerie couple et de la police nationales. En contact direct avec Les unités, la DAV a pu suivre le déroulement des affaires, en particulier lorsqu'une tentative d'homicide devient un homicide suite au décès de la victime dans un temps plus ou moins proche de la date des faits. Tous les statuts familiaux sont pris en compte : époux, concubins « pacésés » et « ex- » pour les trois statuts. Le mode de recueil des informations a permis à La DAV de se livrer à une étude statistique qualitative sur les auteurs et les victimes de révéler des dommages collatéraux (autres victimes, suicides, enfants témoins,...).	
FR	GRAND ANGLE n°14 Bulletin statistique de l'observatoire national de la délinquance. Juillet 2008. Valérie BONVOISIN, chargée d'études à l'OND, Cyril RIZK, responsable des statistiques à l'OND	PLUS DE 47 500 FAITS DE VIOLENCES VOLONTAIRES SUR FEMMES MAJEURES PAR CONJOINT OU EX-CONJOINT ONT ETE ENREGISTRES PAR LA POLICE ET LA GENDARMERIE EN 2007, SOIT 31 % DE PLUS QU'EN 2004	
FR	Observatoire National de la Délinquance, rapport annuel 2008. Dec 2008. Chapitre ELEMENTS DE MESURE DES VIOLENCES ENTRE CONJOINTS.	Reprend l'étude de la DAV sur l'année 2007, analyse les données gendarmerie et police nationale. Introduit une réflexion sur les tentatives de meurtres. Montre que le total des tentatives et des homicides est constant d'une année à l'autre en zone gendarmerie. Et que le nombre d'homicide varie fortement. Il semblerait donc que la volonté étant la même, le hasard peut cependant faire que la victime décède ou non, en fonction de l'arme employée et de circonstances diverses. Il y aurait de bonnes raisons d'agréger les deux notions. Le rapport approfondit l'étude des viols conjugaux et autres violences dans le couple. Il étudie les statistiques des mains courantes et plaintes à Paris, en montrant le recul des premières au profit des procédures. Les statistiques de la FNSF continuent à être intégrées et présentées.	

FR	DIRECTION GENERALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE, DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE, ETUDE NATIONALE DES DECES AU SEIN DU COUPLE ANNEE 2006 - Ministère de l'Intérieur - DELEGATION AUX VICTIMES	En 2006, 137 femmes et 31 hommes succombé, victimes de leur partenaire (époux, concubin, pacs ou « ex »). Infos sur homicides suicides et victimes collatérales. Cette analyse continuera les années suivantes.	
FR	DIRECTION GENERALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE, DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE, ETUDE NATIONALE DES DECES AU SEIN DU COUPLE ANNEE 2007 - Ministère de l'Intérieur - DELEGATION AUX VICTIMES	voir doc. Repris dans le rapport OND 2008 sur l'année 2007. En 2007, 192 personnes (166 femmes et 26 hommes) sont décédées, victimes d'un homicide volontaire ou de violences ayant entraîné la mort sans intention de la donner commis par leur conjoint. Cela représente une hausse de 14,3 % par rapport à 2006 (168 conjoints tués). La part des homicides volontaires sur conjoint(e) parmi les homicides enregistrés dans l'index 3 (homicides pour d'autres motifs) de l'état 4001 représente plus du quart d'entre eux, 26,6 %, soit 3 points de plus qu'en 2006. 74 morts collatérales (dont 66 suicides d'auteurs) sont directement liées à ces crimes sur conjoint. 104 tentatives d'homicide dans le couple ont été constatées par les unités de gendarmerie (dont 17 sur des hommes) et les services de la sécurité publique et 667 viols (dont 31 sur des hommes constatés en zone de compétence gendarmerie). La préfecture de police de Paris a dénombré 8 tentatives d'homicides sur femmes ou hommes par leur conjoint cette même année 2007	
FR	DIRECTION GENERALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE, DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE, ETUDE NATIONALE SUR LES MORTS VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE ANNEE 2008 - <a href="http://www.solidaritefemmes.asso.fr/ewb_pages/a/actualite-597.php">http://www.solidaritefemmes.asso.fr/ewb_pages/a/actualite-597.php</a> Ministère de l'Intérieur - DELEGATION AUX VICTIMES	Publié en juin 2009 . En 2008, 156 femmes et 27 hommes sont décédées en une année, victimes de leur actuel ou ex-compagnon. Cette violence s'exerçant dans le cadre familial, 9 enfants ont également été victimes des violences mortelles exercées par leur père. En incluant les suicides des auteurs et les homicides commis simultanément avec ceux du partenaire de vie, ces violences mortelles ont occasionné au total le décès de 254 personnes	
FR	WIDE N°14, The statistical bulletin of the french National Monitoring Centre on crime July 2008	INSTITUT NATIONAL DES HAUTES ETUDES DE SECURITE; Département Observatoire National de la Délinquance. Rapports 2006 2007 et 2008	
FR	CEPIDC. INSERM Interrogation sur les causes de décès de 1979 à 2006. <a href="http://www.cepidc.veninet.inserm.fr/cgi-bin/broker.exe">http://www.cepidc.veninet.inserm.fr/cgi-bin/broker.exe</a>	Homicides et suicides par sexe, âge, département, moyennes annuelles par périodes de 3ans	



FR	L'asymetrie des comportements amoureux : violences et passions dans le crime dit passionnel; Mercader Patricia, Houel Annick, Sobota Helga; Voir publication des trois auteures: Crime passionnel, crime ordinaire, PUF 2003.	RESUME — Cet article est basé sur une recherche qui porte sur 337 crimes dits passionnels en France sur une période de dix ans. Il montre que les hommes et les femmes ne tuent pas leurs partenaires amoureux (et quelques autres...) dans les mêmes circonstances ni pour les mêmes raisons, et que les hommes et les femmes qui en viennent à tuer un partenaire amoureux partagent un modèle particulier de relations. Notre étude met en évidence l'interaction complexe des facteurs sociaux, intrapsychiques et intergénérationnels dans le développement (ou, par conséquent, la prévention et le traitement) de la violence dans la sphère des relations sexuées et familiales. Toute tentative de réconcilier la recherche psychologique avec la lutte pour l'égalité, de créer des liens entre les approches féministe et clinique, doit comprendre comment la société encourage un modèle de l'amour fondé sur la fusion et l'appropriation de l'autre... car la relation entre hommes et femmes est la seule où le dominant et le (la !) dominé (dominée !) sont supposés s'aimer, et en fait s'aiment souvent, quoi que signifie l'amour pour tel ou tel individu.	
FR	Le crime d'une femme séduite : conscience dominée, résistances et régressions Patricia Mercader <a href="http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=CM_078_0243">http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=CM_078_0243</a>	Bien étudiée par les sociologues nord-américains, spécialement par des féministes, la problématique des femmes battues qui tuent ne suffit pas à expliquer toutes les situations dans lesquelles une femme tue son conjoint. Cet article est centré sur un cas clinique dans lequel la notion ne s'applique pas telle quelle, et montre comment une femme indépendante, désignée comme « masculine », peut régresser vers une pensée dominée quand cette aliénation est liée à ses identifications primaires les plus archaïques. L'objectif est de dépasser l'opposition habituelle entre sociologie féministe et psychologie clinique, et de montrer comment une analyse clinique peut éclairer l'approche sociologique	
FR	MADEC Annick et MURARD Numa Insécurité, les raisons d'une passion. MOUVEMENTS N° 23, sept-oct 2002		
FR	Le Monde Ces parents qui tuent leurs enfants quand ils se séparent. Article paru dans l'édition du 18.07.08	Le ministère de la justice ne recense pas ces crimes. Ils ne sont pas isolés de la vingtaine de « meurtres sur mineurs de quinze ans » commis chaque année. Il est donc impossible de dire si le phénomène s'aggrave. En 2007, au moins six cas se sont produits, selon un recensement, nécessairement imparfait, du Monde auprès de ses archives et de celles de l'AFP. Et autant en 2006. Les auteurs sont des pères, en large majorité. Les drames surviennent quand l'un des conjoints a la garde des enfants pour le week-end ou les vacances, au moment précis où le couple est en instance de séparation, ou, de nombreux mois plus tard, à l'issue d'une période marquée par la dépression. Ils touchent tous les milieux sociaux.	
FR	CIMADE. Etat des lieux, femmes étrangères victimes de violences	dispo sur site	
FR	POIRRET (vice Procureur SSD). Rapport du groupe de travail sur les homicides conjugaux en SSD 2005-2008	étude 24 dossiers fémicides.	

FR	P. Saint-Martin MD *, M. Bouyssy MD, P. O'Byrne MD Homicide-suicide in Tours, France (2000-2005) - . Institute of Forensic Science, University Hospital of Tours, Trousseau, 37044 Tours cedex 9, France. Available online 20 July 2007	description of 10 cases and a review of the literature. It represents 11% of the total cases of homicides. Our data were similar to those obtained in other studies. and showed: (a) all perpetrators were male; (b) there was usually one victim (except in case 3), who was most often female and younger than the perpetrator (6 cases); (c) per-petrator and victim were intimate partners in 8 cases; (d) a firearm was used as the weapon in 7 cases
FR	OND les indicateurs	L'OND a construit à partir de l'état 4001. quatre indicateurs en vue d'analyser l'évolution de différents phénomènes criminels. Ces indicateurs sont : les atteintes volontaires a l'intégrité physique, les atteintes aux biens, les infractions révélées par l'action des services, et les infractions économiques, financières et escroqueries. Les homicides conjugaux se retrouvent dans les index 3 et 6 de l'état 4001.
FR	INVS. Bulletin épidémiologique hebdomadaire 17 septembre 2007, N° 35-36.	Numéro thématique. Surveillance épidémiologique des causes de décès en France. Mise en place de la certification électronique des causes médicales de décès en France : premier bilan et perspectives
FR	M. Khat et A. Guillaume. Evolution du concept de mortalité maternelle et émergence de la mortalité violente en relation avec la grossesse. In "Santé de la Reproduction au Nord et au Sud : de la connaissance à l'action", Chaire Quételet 2004 . INED - IRD	Traditionnellement, les décès de femmes enceintes ou en post-partum de causes accidentelles ou fortuites, de même que ceux survenus à la suite de violences n'étaient pas considérés comme des décès maternels. Toutefois, les morts violentes peuvent dans certains cas résulter d'un enchaînement d'événements ayant comme point de départ la grossesse, et l'apparition dans la CIM-10 de la catégorie « décès liés à la grossesse » a conduit à leur prise en compte, en complément des causes obstétricales directes et indirectes.
Canada	recherche EXAMINATION OF DECLINING INTIMATE PARTNER HOMICIDE RATES: A Literature Review. Myrna Dawson, Ph.D. December 2001 Department of Justice Canada. <a href="http://www.crvawc.ca/documents/Myrna_Dawson_-_An_Examination_of_Declines_in_Intimate_Partner_Homicide">http://www.crvawc.ca/documents/Myrna Dawson - An Examination of Declines in Intimate Partner Homicide</a>	recherche sur le déclin des homicides conjugaux. Reprend les définitions classiques en incluant les petits amis.
Canada	Intentional and Unintentional Injuries Across Health Regions in Alberta, Canada: An Implication for Policy by Angus H. Thompson, Kim Borden, and Kathy L. Belton, Alberta Center for Injury Control and Research, University of Alberta	Abstract: The growing practice of including intentional injuries (suicide and interpersonal violence) under the injury control umbrella has produced some controversy. The present study was designed to determine whether or not there might be an empirical basis for this initiative from an ecological point of view by examining the associations among unintentional and intentional injuries across geographically defined health regions. The study was set in the Province of Alberta, Canada, where health services were delivered to a population of 2.96 million persons in 1999 through 17 regional health authorities. The results of a principal components analysis showed that nearly all causes of injury-hospitalization loaded on a single factor. It was not possible to produce separate factors for intentional and unintentional injuries. The strong intercorrelation among all measures suggests that there is an empirical basis for the view that intentional and unintentional injuries.

		On peut supposer qu'il peut y avoir des facteurs communs dans un certain contexte, qui aient une influence à la fois sur les accidents involontaires et les blessures volontaires, ce qui pourrait amener à concevoir des actions de prévention ayant des effets aux deux niveaux. Mais le lien reste à explorer.	
Canada	Institut national de santé publique du Québec. <a href="http://www.inspq.qc.ca/violenceconjugale/references.asp?id=9">www.inspq.qc.ca/violenceconjugale/references.asp?id=9</a>	<p>statistiques sur l'homicide conjugal  <a href="http://www.inspq.qc.ca/violenceconjugale/statistiques/default.asp?id=6">http://www.inspq.qc.ca/violenceconjugale/statistiques/default.asp?id=6</a> Prévalence  En 2003, il y a eu au Québec 20 victimes d'homicide conjugale (16 femmes et 4 hommes)<sup>1</sup>. Source : DUC 2  Entre 2000 et 2003, la moyenne annuelle provinciale de victimes d'homicides entre conjoints est de 15,3 femmes et de 2,5 hommes<sup>38</sup>. Source : EH  En 2004, les homicides entre conjoints ont fait 74 victimes au Canada (62 femmes et 12 hommes)<sup>4</sup>. Source : EH  Au Canada, entre 1974 et 2003, le taux d'homicides entre conjoints a fléchi d'environ la moitié. Il a reculé de 16,5 à 7,5 pour les femmes et de 4 à 1,7 pour les hommes (taux pour un million de conjoints)<sup>7</sup>. Source : EH  « Des études réalisées en Australie, au Canada, en Israël, en Afrique du Sud et aux États-Unis d'Amérique montrent que de 40 % à 70 % des femmes victimes de meurtre ont été tuées par leur époux ou leur petit ami [...]. Cela contraste fortement avec la situation des hommes victimes de meurtres.  Aux États-Unis, par exemple, seuls 4 % des hommes assassinés entre 1976 et 1996 ont été tués par leur épouse, ex-épouse ou petite amie »<sup>14</sup>.</p>	
Canada	Denis Laroche. Contexte et conséquences de la violence envers les femmes et les hommes au Canada, 2004. <a href="http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/pdf2007/ViolenceH_F2004.pdf">http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/pdf2007/ViolenceH_F2004.pdf</a>	En 2004, la moitié des Canadiennes de 15 ans ou plus victimes d'un homicide (contre 8 % des victimes masculines) ont été tuées par quelqu'un avec qui elles avaient eu une relation intime à un moment ou à un autre, que ce soit dans le cadre du mariage ou de fréquentations <sup>40</sup> . Source : EH	
Canada	Michèle Carrier. Homicide au féminin, Droit au masculin. <a href="http://sisyphe.org/spip.php?article636">http://sisyphe.org/spip.php?article636</a>	<p>Moins fréquent que le meurtre d'une femme par son conjoint (uxoricide), le meurtre d'un homme par sa conjointe (maricide) a tout de même existé à toutes les époques. On le qualifiait de "petite trahison" aux siècles derniers alors que le meurtre d'une conjointe était considéré comme un "crime passionnel". Le maricide a toujours été perçu différemment et puni plus sévèrement.  Au XXI<sup>e</sup> siècle, les homicides entre conjoints représentent une importante proportion de tous les homicides commis au Canada. En 2000, ils constituaient 17 % de tous les homicides résolus et 52 % des homicides familiaux. En 2000, 67 personnes ont été tuées par un conjoint au Canada et les 3/4 des victimes (soit 51) étaient des femmes. Trente-sept femmes ont été tuées par un conjoint d'alors (mari ou conjoint de fait) et 14 par un ex-conjoint. Parmi les 16 hommes tués par une conjointe en 2000, 13 l'ont été par la conjointe avec laquelle ils vivaient et 3 par une ex-conjointe (1).</p>	
Canada	<a href="http://www.lapresrupture.qc.ca/Manifeste.html">http://www.lapresrupture.qc.ca/Manifeste.html</a>	Manifeste de l'après-rupture . au Québec la bataille des chiffres fait rage entre féministes et masculinistes.	

Canada	<p>Maurice CUSSON et Jacques Marleau. Un article publié dans Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique. Genève, vol. 14, juillet-septembre 2006, pp. 265-276. [Colloque au Xe Colloque de l'AICLF, Istanbul, 22 - 23 mai 2006.]</p> <p><a href="http://classiques.uqac.ca/contemporains/cusson_maurice/homicides_familiaux/homicides_familiaux_texte.html#homicides_familiaux_I_2">http://classiques.uqac.ca/contemporains/cusson_maurice/homicides_familiaux/homicides_familiaux_texte.html#homicides_familiaux_I_2</a></p>	<p>Homicides conjugaux et victimes collatérales. Québec. La possession et la domination de la femme. La manifestation la plus classique de la violence conjugale résulte d'un désir obsessif de possession et de domination. Un homme plus jaloux que de raison revendique la propriété sexuelle exclusive de sa conjointe et exige d'elle une soumission dont il s'assure par une surveillance sans relâche. Il la frappe quand elle affirme son indépendance et quand elle n'est pas assez soumise à son goût. Il arrive qu'elle riposte. Les enjeux des altercations ne sont pas seulement liés à la jalousie, mais aussi à l'argent, aux corvées domestiques, aux enfants... L'homme devient vraiment dangereux quand il apprend qu'elle veut rompre, qu'elle lui est infidèle ou si elle le quitte définitivement. Il lui annonce alors qu'il préfère la voir morte plutôt que de la savoir dans les bras d'un autre. Quelquefois, l'homicide est le point culminant d'une querelle. D'autres fois, il est l'aboutissement d'un projet longtemps ruminé. Le meurtre apparaît comme une vengeance perpétrée par un homme à la fois enragé et désespéré au point d'envisager le suicide.</p>	
		<p>Au Canada, 25% des meurtriers armés se suicident après avoir tué leur conjoint (Daly et Coll. 1995). Il arrive que l'homme, dans sa rage et son désespoir, élimine non seulement sa femme, mais encore ses enfants et toute personne qui se trouve sur son chemin. Quelquefois, il tue son enfant pour se venger de sa femme. Souvent, il pourchasse son ex-conjointe et la tue quelques semaines ou quelques mois après la séparation. Pour ce genre d'individus, la décision de rompre prise par la femme apparaît comme une provocation inexpiable. C'est pourquoi moins les couples sont stables, plus ce type d'homicide est fréquent. Les unions libres étant plus fragiles que les mariages, il s'en suit que les homicides sont beaucoup plus nombreux parmi les conjoints en union de fait que parmi les couples mariés en bonne et due forme (Daly et Wilson 1988 ; Cusson et Boisvert 1994 ; Boisvert et Cusson 1999 ; Marleau et coll. 1999 ; Dubé et coll. 2004 ; Beattie 2005).</p>	
NL	<p>Homicide-Suicide in the Netherlands: An Epidemiology  Marieke Liem, Marieke Postulart and Paul Nieuwbeerta  Homicide Studies 2009; 13; 99 originally published online  Mar 12, 2009;</p>	<p>this article describes, for the first time, the incidence and patterns of homicide-suicide in the Netherlands and compares these to homicides not followed by suicide. To do so, an existing record containing all homicide cases in the Netherlands in the period 1992-2006 was used. Additional information on homicide-suicide events was retrieved through newspaper analysis. A total of 135 people died in 103 events. Homicide-suicide occurs with an annual incidence of 0.07 to 0.02 per 100,000 persons per year. People who commit homicide-suicide cannot be easily equated to those accused of other types of homicide. CHIFFRES TOTAUX 200 homicides et 1200 suicides par an.</p>	
NL	<p>Homidide followed by suicide in the Netherlands,A  Unique Type of Lethal Violence by Marieke Liem, Willem  Pompe Institute, Utrecht University</p>	<p>power point résumé. Prend en compte les Uxoricide-Suicide (fémicides intimes ou conjugaux) mais ensuite mélange tous les types de relations, pour analyser les comportements et motivations de l'auteur (remords, ou suicide englobant une autre personne). Elle distingue aussi les autres relations auteur/victime.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Filicide-Suicide</li> <li>• Familicide-Suicide</li> <li>• Other Family Homicide-Suicide</li> <li>• Extrafamilial Homicide-Suicide</li> </ul> <p>Les variations annuelles sont très fortes parce que les chiffres sont très petits. Par exemple sur les uxoricides, ils varient de 0 à 6 entre 1992 et 2006. Le total est de 7 par an en moyenne avec des grandes variations. Au total 4% des homicides et 0,05% des suicides.</p>	

		Elabore une typologie qui montre le croisement entre les tendances au suicide et les tendances à l'homicide sans aucune analyse de genre malheureusement, dans une perspective psychojuridique uniquement.	
NL	Homicide in the Netherlands: On the Structuring of Homicide Typologies. Catrien Bijleveld and Paul Smit Homicide Studies 2006; 10; 195 The online version of this article can be found at: <a href="http://hsx.sagepub.com/cgi/content/abstract/10/3/195">http://hsx.sagepub.com/cgi/content/abstract/10/3/195</a>	analyse multivariables, croisant lieux, procédé des crimes, lien entre l'agresseur et l'agressé, mais pas le mobile...	
BE	<a href="http://www.educ-egal.org/Dap_Noticia.aspx?NoticiaID=305">http://www.educ-egal.org/Dap_Noticia.aspx?NoticiaID=305</a>	répertoire de ressources pour une éducation à l'égalité et sur les violences de genre. Construit par la Louvière, Belgique, financement Daphné	
BE	INSTITUT POUR L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES; <a href="http://igvm-iefh.belgium.be/fr/domaines_action/violence_entre_partenaires/index.jsp">http://igvm-iefh.belgium.be/fr/domaines_action/violence_entre_partenaires/index.jsp</a>	SITE WEB SPECIFIQUE SUR LES VIOLENCES EN CONSTRUCTION;	
BE	René Begon, Collectif contre les violences familiales et l'exclusion (CVFE), Liège; ARTICLE Violences conjugales, de la sphère privée à la pénalisation	en Belgique, 83 femmes ont péri sous les coups de leur conjoint en 2004, sans compter celles qui ont souffert de coups et blessures .Cité par Garcia (Ada), « Violences contre les femmes en Belgique et en Europe : constats et actions », LLN, Centre Femmes et Sociétés, inédit, 2006, page 9.	
BE	PLAN D'ACTION NATIONAL EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ENTRE PARTENAIRES	Approuvé lors de la Conférence interministérielle du 8 février 2006 Et celle du 21 novembre 2006	
BE	Mondialisation et nouvelles formes de violence faites aux femmes. Campagne dans le cadre du projet RAAC, Réseau d'action et d'apprentissage communautaire sur le genre,	Campagne coordonnée par Le Monde selon les Femmes de Belgique, en partenariat avec ACSUR Las Segovias, Espagne GRAAL, Portugal; CONAFED, République Démocratique du Congo; CECYM, Argentine. 2005. Textes SILVIA CHEJTER	

BE	Amnesty International Belgique. 8 mars 2009. Lutte contre les violences conjugales où en eset-on en Belgique <a href="http://www.amnestyinternational.be/doc/rubrique1716.html">http://www.amnestyinternational.be/doc/rubrique1716.html</a>	Et chaque année, près d'une centaine de femmes perdent la vie en Belgique des suites de violences conjugales (96 en 2007)	
BE	Institut Pour l'Egalité des femmes et des Hommes. ENGENDER ASBL Jacqueline Brau, Katrien Vander Heyden, Nathalie Wuiame. REALISATION D'UN OUTIL D'EVALUATION DANS LE CADRE DU POINT D'APPUI VIOLENCE ET DE LA CIRCULAIRE COL 4/2006 . RAPPORT FINAL JANVIER 2008, <a href="http://www.iefh.fgov.be">www.iefh.fgov.be</a>		
BE	COLLEGE DES PROCUREURS GENERAUX: Analystes statistiques. <a href="http://www.just.fgov.be/statistique_parquets/start/f/home.html">http://www.just.fgov.be/statistique_parquets/start/f/home.html</a>	statistiques justice.	
BE	Violences dans le couple une nouvelle directive comme fondement politique. Extrait du dossier: La justice face aux violences conjugales, de l'Observatoire N°48/2005-2006. L'Observatoire asbl 28-30 Bd d' Avroy - 4000 Liège. 2005 <a href="http://www.revueobservatoire.be/paru1.php">http://www.revueobservatoire.be/paru1.php</a>	Le lecteur pourra y trouver un condensé du plan d'action national de lutte contre les violences au sein du couple, la définition commune de la violence dans les relations intimes qui, désormais, servira de référence à tous les partenaires et enfin, une présentation de la circulaire commune de la Ministre de la Justice et du Collège des Procureurs généraux relative à la nouvelle politique criminelle en matière de violence dans le couple... circulaire qui entre en vigueur le 1er avril 2006.	
BE	Réseau pour l'élimination des violences entre partenaires <a href="http://www.reseauviolences.be/composition-et-participants.php#4">http://www.reseauviolences.be/composition-et-participants.php#4</a>		
SP	El pais :Information statistique en 2005, détaillée par région <a href="http://www.elpais.com/graficos/sociedad/Violencia/mujeres/elpgrasoc/20051125elpepusoc_1/Ges/">http://www.elpais.com/graficos/sociedad/Violencia/mujeres/elpgrasoc/20051125elpepusoc_1/Ges/</a>	statistiques 2004 publiées en 2005, après le vote de la loi organique.	

SP	<p>instituto de la Mujer. Estadísticas homicidios.  <a href="http://www.inmujer.migualdad.es/mujer/mujeres/cifras/violencia/muertes.htm">http://www.inmujer.migualdad.es/mujer/mujeres/cifras/violencia/muertes.htm</a></p>	<p>Homicides.Statistiques de 2008, publiées en janvier 2009 (baisse annoncée, voir cellule suivante), puis corrigées durant 2009. CHIFFRE ACTUEL 76 MORTS ET NON 70; Nota: a PARTIR DE 2006, UNE DELEGATION DU GOUVERNEMENT CHARGÉE DES VIOLENCES EXISTE AU SEIN DE L'INSTITUT DE LA FEMME; Tradicionalmente, la fuente utilizada para contabilizar el número de mujeres muertas a manos de su pareja o expareja ha sido, exclusivamente, los datos facilitados por el Ministerio del Interior. Sin embargo, estos datos resultaban incompletos debido, fundamentalmente, a dos motivos:1. En las Comunidades Autónomas de Euskadi y Cataluña, sólomente, se contabilizaban los casos que quedaban bajo la competencia de la Policía Nacional y la Guardia Civil, quedando sin cuantificar los que eran competencia de la Ertxantxa y de los Mossos d'Squadra. 2. Sólo se contabilizaban los fallecimientos que tenían lugar dentro de las primeras 72 H. desde la comisión del delito.</p> <p>Por ello, el Instituto de la Mujer, en esta materia, ha decidido realizar su propia cuantificación, basada en un sistema mixto y unificado, en el que, partiendo de las noticias aparecidas en los Medios de Comunicación, que son utilizados como "sistema de alerta", cada uno de los casos es, posteriormente, contrastado con los datos provenientes del Ministerio del Interior y, en un futuro, del ámbito judicial.</p>	
SP	<p>Informe sobre violencia de género contra las mujeres en España Tasas y tendencias 1999 / 2003. Tasas y tendencias de Homicidio/Asesinato. (sobre noticias aparecidas en prensa). Fundación Mujeres / Raimundo Lulio nº 1 28010 Madrid -2003.</p>	<p>Algunas de las ventajas que supone este sistema, sobre el anterior, son:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Permite la actualización inmediata (aún con carácter provisional) de los datos.</li> <li>2. Supera las limitaciones impuestas por el ámbito competencial del Ministerio del Interior.</li> </ol>	
SP+FR	<p>La loi espagnole, pionnière en Europe, n'a pas réduit les violences conjugales. Le Monde 22 janvier 2009</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>3. Las tablas permiten visualizar, de forma directa, la evolución, desde 2000.</li> <li>4. Se añaden nuevas variables (tasa por millón de mujeres en cada CCAA, mayor detalle en la nacionalidad de las víctimas, existencia de situaciones de "parejas en crisis" o diversos datos sobre agresores, incluida la existencia de suicidio posterior por parte de éstos.</li> </ol>	
SP	<p><a href="http://www.inmujer.migualdad.es/mujer/violencia/docs/memoria2004.pdf">http://www.inmujer.migualdad.es/mujer/violencia/docs/memoria2004.pdf</a></p>	<p>De forma progresiva, iremos incorporando nuevas variables, así como otras tablas, relativas al número de mujeres muertas por violencia de género en ámbitos distintos al de las relaciones de pareja/expareja (resto de relaciones familiares o sin existencia de vínculo familiar alguno), si bien, en relación con estos casos, existen, todavía, dificultades metodológicas importantes que aún habrá que resolver.</p>	
SP	<p>JOURNAL OF WOMEN'S HEALTH Volume 15, Number 5, 2006 © Mary Ann Liebert, Inc. The Impact of Physical, Psychological, and Sexual Intimate Male Partner Violence on Women's Mental Health: Depressive Symptoms, Posttraumatic Stress Disorder, State Anxiety, and Suicide MARIA A. PICO-ALFONSO, B.A.,1 M. ISABEL GARCIA-LINARES, B.A., NURIA CELDA-NAVARRO, B.A., CONCEPCIÓN BLASCO-ROS, B.A., ENRIQUE ECHEBURÚA, Ph.D., and MANUELA MARTINEZ, M.D., Ph.D.</p>	<p>These findings indicate that psychological IPV is as detrimental as physical IPV, with the exception of effects on suicidality, which emphasizes that psychological IPV should be considered a major type of violence by all professionals involved.</p>	

Argentine	<p>Analisis de la mortalidad por causas externas y su relacion con la violencia contra las mujeres. Estudio cuali-cuantitativo. Ana Maria Fernandez, Débora Tajer et 5 stagiaires, financé par le Ministère de la santé (Etudes partenariales multacentres)</p>	<p>DEFINITIONS DU FEMICIDE:" Meurtre d'une femme par un homme, causé par le mépris, la haine, le plaisir ou le sentiment de propriété". Fémicides intimes (IPV) et non intimes, notamment suite à des violences sexuelles non conjugales. Fémicide collatéral : femmes se trouvant dans la "ligne de feu" de l'assassin d'une autre femme. Cette étude part des statistiques nationales 2005 de santé sur les causes externes de mortalité, homicides, accidents et suicides de femmes de 10 à 80 ans et plus, en lien avec la violence de genre. Elle s'appuie également sur les statistiques de décès de 2005 de l'hôpital Alvarez de B Aires, sur l'exploitation de cette mortalité dans 4 journaux nationaux. Elle se complète par des interviews de professionnels, en particulier des médecins légistes, concernant leurs observations et la codification statistique. Rapport suicides/homicides de femmes au niveau national en 2005: 1,6. 3199 ou 2966 suicides de femmes pour 1970 ou 1915 homicides).</p> <p>En étudiant les variations statistiques et les modes opératoires, on constate une relation entre les deux. Les modes principaux des suicides ne correspondent pas à la littérature internationale. On observe une prééminence de la cause X700 (pendaison, étranglement, étouffement autoinfligé au domicile (58% des cas) pour les suicides, alors que la littérature et les légistes parlent d'empoisonnement par toxiques ou médicaments et de chutes dans le vide. Cette catégorie semble inadéquate, car elle regroupe des modes opératoires suicidaires, mais également homicides (étranglement) ou ambivalents (étouffement). Etranglement dans les provinces où cette modalité diminue, les homicides par les mêmes moyens augmentent et réciproquement. Il semble y avoir des vases communicant entre suicides et homicides, les premiers pourraient cacher des homicides non identifiés comme tels.</p> <p>Par ailleurs on constate que les statistiques des hôpitaux contiennent de nombreuses lacunes, par manque de formation des professionnels ou lors des transferts de dossiers ou par manque de centralisation d'informations, les services sociaux pouvant avoir connaissances des antécédents de violences et non le légiste. La crainte des conséquences judiciaires induit également un sous-enregistrement. 142 fémicides ont été également étudiés, la presse qualifiant souvent les homicides de drame passionnel. Le profil des victimes, leur âge (plutôt jeune) et les circonstances sont analysées. les situations de séparation sont fréquentes. La presse fait état de 19% d'homicides-suicides d'auteurs, cependant dans 30% des cas le sort de l'auteur n'est pas mentionné.</p>	



USA	<p>INTIMATE PARTNER HOMICIDE Review and Implications of Research and Policy JACQUELYN C. CAMPBELL, NANCY GLASS, PHYLLIS W. SHARPS Johns Hopkins University School of Nursing KATHRYN LAUGHON University of Virginia School of Nursing TINA BLOOM Oregon Health &amp; Science University, School of Nursing</p>	<p>Current rates of intimate partner homicide of females are approximately 4 to 5 times the rate for male victims, although the rates for both have decreased during the past 25 years. The major risk factor for intimate partner homicide, no matter if a female or male partner is killed, is prior domestic violence. This review presents and critiques the evidence supporting the other major risk factors for intimate partner homicide in general, and for intimate partner homicide of women (femicide) in particular, namely guns, estrangement, stepchild in the home, forced sex, threats to kill, and nonfatal strangulation (choking). The demographic risk factors are also examined and the related phenomena of pregnancy-related homicide, attempted femicide, and intimate partner homicide-suicide. % of women killed by an intimate or ex-intimate partner: 40% to 50%</p>	
USA	<p>CAMPBELL et alii. Risk Factors for Femicide in Abusive Relationships: Results From a Multisite Case Control Study American journal of public health ISSN 0090-0036 CODEN AJPEAG 2003, vol. 93, n o 7, pp. 1089-1097 Editeur American Public Health Association, Washington, DC, ETATS-UNIS (1971)</p>	<p>Etude sur 220 cas d'homicides conjugaux, contrastée avec une population de femmes victimes de violences. Dans 70% à 80% des cas les femmes étaient victimes de violences conjugales. Facteurs de risques: ces antécédents, le contrôle du partenaire, la possession d'une arme, un beau-père au domicile, période de séparation, antécédents de violences durant la grossesse, viol et harcèlement. ... Facteurs atténuants: ne jamais avoir vécu ensemble et une arrestation antérieure de l'agresseur.</p>	
FI	<p>Gender differences in Finnish homicides offences characteristics. By Hanna Putkonen, Helina Häkkanen-Nyholm, Nina Lindberg, Matti Holi, Tuija Rovamo, Ghitta Weizmann-Henelius. Forensic Laboratory, National Bureau of Investigation, Vantaa, Finland/ Department of Psychology, University of Helsinki, Finland</p>	<p>10% des 140 homicides annuels sont commis par des femmes, c'est pourquoi leurs crimes sont peu étudiés. Comparaison des scènes de crime et mode opératoires de femmes et hommes criminels entre 1995 et 2004: soit 945 hommes et 101 femmes. Constitution d'un échantillon de 91 femmes (90% des meurtrières) et autant d'hommes (9,6%) choisis au hasard. Les modes opératoires et caractéristiques des crimes diffèrent moins que pensé. 35% des auteures et 25% des auteurs ont tué un partenaire intime. Cette étude semble assez biaisée en raison de la méthodologie même de constitution de l'échantillon.</p>	
Russie	<p>Differences in female and male involvement in lethal violence in Russia by Krista Eckhardt, William Alex Pridemore, Department of Criminal Justice, Indiana University, 302 Sycamore Hall, Bloomington, IN 47405, United States</p>	<p>recherche sur tous types d'homicides.</p>	

<p>Mexique</p>	<p>Gender Progress and Government Expenditure as Determinants of Femicide MARCO PALMA-SOLIS, MD, MPH, CARMEN VIVES-CASES, BA, MPH, PHD, and CARLOS ALVAREZ-DARDET, MD, PHD 2007</p>	<p>Etude qui croise les indicateurs de développement et d'investissement sociaux de 61 pays, avec les féminicides, chiffres fournis par l'OMS (??). Une forte corrélation est trouvée. FEMICIDE: The homicide of women because of their gender. This is the most extreme form of violence based on gender inequality, which is understood as the violence exerted by men against women to obtain power, domination or control. It includes the murders committed because of intrafamily violence, and sexual violence, whether or not they have been committed by men with whom the victim has or had an intimate, family or cohabiting relationship, or acquaintances.</p> <p>RESULTS: The bivariate analysis revealed strong links between reductions in government final consumption expenditure per capita (odds ratio [OR] 20.83; 95% confidence interval [95% CI] 5.622-77.205), domestic consumption and gross capital formation (both with OR 16.67, 95% CI 4.715-58.911), and the civil liberties and political rights index (OR 7.91, 95% CI 2.526-24.747). In the multivariate stage, statistically significant associations were only observed between government expenditure per capita (OR 61.75; 95% CI 7.064-539.81) and occupation of parliamentary seats by women (OR 10.95; 95% CI 1.26-95.06). CONCLUSION: The reduction in government final consumption expenditure and democratic back-wardness in terms of gender equality appear to be relevant factors in deaths caused by gender-based violence. To fight femicide effectively, gender-related structural, political, and economic responses should be considered.</p>	
<p>OMS</p>	<p>Source des taux de féminicides par pays (sont probablement des taux d'homicides féminins).</p>	<p>1. Krug E, Dahlberg L, Mercy J, Zwi A, Lozano R, eds. Informe Mundial sobre la Violencia y la Salud. Washington: Organizacion Panamericana de la Salud, Oficina Sanitaria Panamericana, Oficina Regional de la Organizacion Mundial de la Salud; 2002.</p>	